



# La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

AVRIL / MAI 2021 N°178



[webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)

**page 8**

## L'ACTU

Des actions pour s'adapter  
en période de confinement

**page 22**

## ÉLEVAGE

Concilier fermes solaires  
et pâturage ovin

**page 32**

## INNOVATION

Apiculture : une filière  
en plein essor

**LE DOSSIER** page 14

# Chenille légionnaire d'automne, un ravageur sous surveillance



## ZWP valorise localement un maximum de déchets et développer de nouvelles filières :

- > Pour lutter en faveur du développement durable,
- > Pour générer de l'activité et des bénéfices pour un maximum d'acteurs,
- > En favorisant des solutions low-tech, pérennes, réalistes et simples à mettre en œuvre, et en utilisant au mieux les moyens existants,
- > Afin d'imaginer des modèles économiques novateurs et auto-suffisants rapidement.



### ZWP travaille sur la valorisation

- > Des invendus de la grande distribution (200 tonnes de denrées ont ainsi été redistribuées gratuitement aux associations caritatives,
  - > Des invendus agricoles (voir ci-dessous),
  - > Des biodéchets,
  - > Des déchets ménagers, notamment les bouteilles en plastique et les canettes en aluminium avec
- f OléTRI**

### ZWP valorise les invendus agricoles : le glanage solidaire

- > En NC, 15 000 tonnes de légumes produites chaque année, 30% n'arrivent jamais dans l'assiette,
- > ZWP s'est fixé l'objectif de collecter 10 % de cette production abandonnée (soit plusieurs centaines de tonnes) par des opérations de glanage solidaire, afin de les redistribuer aux associations caritatives.
- > Ces opérations de glanage solidaire permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire, de permettre à des populations dans la précarité de consommer des légumes qu'elles consomment très peu généralement mais également de permettre à certains publics en insertion des associations de découvrir les travaux agricoles et enfin de créer du lien social entre les différents publics des associations caritatives qui participent aux opérations de glanage solidaire,
- > Depuis 2019, ZWP collecte et redistribue environ 15 tonnes d'invendus agricoles par an et depuis 2020 avec le soutien de l'Agence Rurale,
- > Vous avez des invendus, contactez ZWP !



## ÉDITO



### LA TÊTE HAUTE, LE CŒUR VAILLANT...

Dans le précédent numéro, nous évoquions le défi majeur que la Nouvelle-Calédonie devait relever, celui de la **sécurité alimentaire durable** pour son territoire et ses habitants.

Les événements du premier trimestre sont malheureusement venus souligner combien ce défi est d'actualité. Le passage d'une dépression tropicale (Lucas), d'un cyclone (Niran) et une période de confinement sanitaire de plusieurs semaines ont démontré, s'il était encore besoin, combien notre écosystème productif et alimentaire est fragile.

Face à ce défi, immense, les agriculteurs répondent très majoritairement présent, savent relever la tête, se retrousser les manches. Les réactions au lendemain de Lucas et Niran ont été unanimes et peuvent se traduire ainsi : *« C'est dur, mais nous aimons suffisamment nos métiers pour aller de l'avant, faire preuve d'imagination, croire en nous »*. Ces attitudes forcent le respect et sont bien éloignées du supposé "assistantat" qu'on prête (trop) volontiers aux agriculteurs.

La période de confinement a montré cette même volonté, cette même résilience. Les marchés fermés, en première semaine, ont poussé les agriculteurs à être inventifs pour écouler leurs productions. Et que d'inventivité justement : processus de transformation et circuits de commercialisation innovants, partenariats divers, utilisation d'outils numériques... Les idées ont fleuri. Bravo à tous !

Cette abnégation, cette capacité à rebondir, à faire preuve d'efficacité, sont pourtant bien mal récompensées. À l'heure du bouclage de cette édition, et alors que le 17<sup>e</sup> gouvernement de la Nouvelle-Calédonie tardait encore à éclore, plus de huit semaines après le renversement du précédent, tout tendait à prouver que les financements publics de l'agriculture à la production allaient faire l'objet d'un véritable dépeçage, encore une fois sans aucune concertation avec la profession.

Le monde agricole restera-t-il sans réagir si cela devait se confirmer ? J'ose croire qu'il saura affronter cette épreuve avec la même imagination que celles qui ont précédé en ce début d'année... Dont acte.

Gérard Pasco,  
Président de la Chambre d'agriculture

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie  
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@canc.nc

Directeur de publication : Gérard Pasco

Directeur général : Yannick Couete

Chargée de communication : Alizée Vanbuckhave

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture (Fanny Contensou, Dao Deruy, Alexandre Étuvé, Julie Ferrand, Chloé Fontfreyde, Vincent Galibert, Laura Henry, François Japiot, Yoann Kerhouas, Sabrina Lucien, Aude Robelin, Florence Rubio, Sophie Tron, Sébastien Uttard, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilar, Chrystel Furigo, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Virginie Leclerc-Roques), Amandine Martin (Agence rurale), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Christophe Russ (CFPPA), Anne-Julie Turchi (Repair)

Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CANC Sébastien Méron

Régie publicitaire : agence Rezo - tél. 28 63 01 / 77 19 72 / 87 74 93 - rezomedias@gmail.com

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397



La Calédonie agricole est tirée à 4 000 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Uniquement sur abonnement - Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@canc.nc



> [www.canc.nc](http://www.canc.nc)

> Chambre d'agriculture Nouvelle-Calédonie

> [webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)

## 04 LES BRÈVES

## 08 L'ACTU

- Les mesures en période de confinement
- Zoom sur le projet territorial d'agroforesterie
- Gestion des déchets phytopharmaceutiques : une filière à construire

## 14 DOSSIER

- La chenille légionnaire d'automne, nouveau ravageur sur le territoire

## 20 ÉLEVAGE

- En bref
- Fermes solaires et pâturage ovin
- L'agroécologie au service des filières bovine et porcine

## 26 VÉGÉTAL

- En bref
- Phytopharmacie : usages en maraîchage contre les ravageurs
- Fiche technique - les bioagresseurs : les oïdiums

## 30 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Retour sur l'enquête apicole de la Davar
- Fiche technique - Gestion des déchets : les emballages vides de produits fertilisants
- Fiche technique - Gestion des matières organiques : le compostage
- Fiche technique - Machinisme agricole : l'agencement de votre atelier

## 38 FORMATION

- Les prochaines formations agricoles

## 40 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Coopération régionale : Schéma directeur de l'agriculture de la Polynésie française
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

➔ Envoyez vos infos à [redac@canc.nc](mailto:redac@canc.nc)

# WebApp!



Du champ à votre smartphone,  
toute l'actu agricole !  
[webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)

Flashez-moi ! ➔



Depuis le début de l'année, l'accueil de l'antenne de la Chambre d'agriculture à Koumac est fermé le mercredi après-midi. Les horaires d'ouverture :

- > Lundi, mardi et jeudi : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30
- > Mercredi : de 7 h 30 à 11 h 30
- > Vendredi : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30

## Renseignements

**Antenne de Koumac**  
**Tél. : 42 35 08**  
**koumac@canc.nc - www.canc.nc**



## Suivre une formation Certiphyto-NC

Pour rappel, l'achat, la possession ou l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) à des fins professionnelles seront conditionnés par l'obtention d'un certificat obligatoire : le Certiphyto-NC. Agriculteurs, importateurs, mais aussi salariés devront être formés d'ici février 2022. La Chambre d'agriculture, qui est habilitée à dispenser les formations, a fixé le calendrier des sessions pour cette année. Rendez-vous en page 38 pour connaître la programmation.

Les agriculteurs, détenteurs de la carte agricole, peuvent bénéficier d'une prise en charge de 33 % du coût de la formation par la Chambre d'agriculture : renseignez-vous !

### Pour + d'infos

**Service formation**  
**Tél. : 24 63 74 - formation@canc.nc**



## Restez connecté à l'agroécologie avec PROTEGE

Retrouvez toute l'actualité et les retours d'expérience des fermes de démonstration PROTEGE sur :

- le groupe Facebook « réseau des fermes de démonstration en agroécologie »
  - la newsletter mensuelle technique : inscrivez-vous auprès de [comm@canc.nc](mailto:comm@canc.nc)
  - la webApp de la Chambre d'agriculture : [webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)
- À noter sur vos agendas (sous réserve de pouvoir assurer les gestes barrière) :
- > 14 avril : comité d'orientation stratégique
  - > semaine du 26 avril : comité de concertation territorial
  - > 6 mai : comité de pilotage régional



## Valoriser les produits agricoles

Après l'annulation du Salon de l'agriculture en début d'année, le Concours général agricole, qui récompense les meilleurs produits du terroir français, est à son tour reporté à l'année prochaine en raison de l'évolution de la situation sanitaire. Six professionnels devaient représenter la Nouvelle-Calédonie au CGA : Patrick Leblanc (Lifou), Jules Usike, (Lifou), La Casa du Miel (Lifou) et Kenny Raillard (Ouvéa) pour le miel ; la Société française des viandes et salaison du Pacifique et Nouméa Gourmet en salaison et charcuterie. Rendez-vous en 2022 !

**IL EST TOUT DE MÊME À SOULIGNER QUE PATRICK LEBLANC A REÇU CETTE ANNÉE LE PRIX D'EXCELLENCE 2021 APRÈS AVOIR GAGNÉ TROIS MÉDAILLES CONSÉCUTIVES DANS LA CATÉGORIE « MIELS ET HYDROMELS », POUR LA RÉGULARITÉ DE SES RÉSULTATS ET LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ DE SA PRODUCTION. CE PRIX RÉCOMPENSE LES PRODUCTEURS POUR L'EXCELLENCE DES RÉSULTATS QU'ILS ONT OBTENUS LORS DES TROIS DERNIÈRES SESSIONS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE. TOUTES NOS FÉLICITATIONS À PATRICK LEBLANC !**



## Une seconde vie pour les déchets

L'OPT-NC met gracieusement à disposition des agriculteurs des déchets qui peuvent être valorisés et connaître une seconde vie. L'office propose des sacs en paille de riz d'une contenance 25 kg ou plus, utilisés uniquement pour livrer du courrier. Ils peuvent servir au conditionnement des productions agricoles ou d'aliments, pour pailler le sol et les planches de culture... Ils sont mis à disposition dans un container, régulièrement approvisionné.

### Renseignements

**Georges Ajapuhnya, chargé de l'environnement et du développement durable, OPT-NC**  
**Tél. : 26 83 71 / 79 87 23**  
**[rolandgeorges.ajapuhnya@opt.nc](mailto:rolandgeorges.ajapuhnya@opt.nc)**

## Bilan d'activité 2020

Entre missions « cœur de métier », missions « déléguées » ou « complémentaires », le bilan d'activité de la Chambre



d'agriculture dresse un portrait exhaustif de la large variété des actions entreprises en 2020, au service des agricultures et des agriculteurs. L'édition était en cours de finalisation à l'heure du bouclage de ce numéro. Dès parution, le bilan d'activité sera mis en ligne et accessible en PDF sur notre site web mais aussi dans le menu « PUBLICATIONS » de notre webApp.

Pour connaître la date exacte de publication, **suivez quotidiennement notre fil d'actualité sur webapp.canc.nc !** Et si vous ne l'avez pas encore téléchargée, il vous suffit de flasher le QR code présent sur la couverture du magazine !



## Indemnisations des agriculteurs

Fin mars, le gouvernement, en partenariat avec la Cama (Caisse d'assurances mutuelles agricoles), a lancé un plan de soutien aux agriculteurs assurés qui ont été impactés par les aléas climatiques du début d'année ; et en particulier par la dépression tropicale Lucas (février), puis le cyclone Niran (début mars). Cette mesure a été mise en place afin d'accélérer le versement des indemnisations (notamment d'un acompte) pour soutenir les entreprises agricoles, maintenir les emplois et relancer le plus rapidement possible la production.

**Pour en savoir +**

Contactez la Cama - Tél. : 27 50 99 - [cama@cama.nc](mailto:cama@cama.nc)

**KOBELCO**

# SK140

A PARTIR DE  
11.500.000 XPF

\* OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS ELIGIBLES À LA DÉPRÉCIATION GREENING/LEZARDON  
SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOMAINE PAR FINETROPIC. ARRIVÉE EN DÉCEMBRE 2021  
ÉCO-PARTICIPATION DE 4.640 XPF TTC. OFFRE VALABLE DU 19/03/2021 AU 28/05/2021  
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. PHOTOGRAPHIE NON CONTRACTUELLE.

**CONTACTEZ JC VOTRE COMMERCIAL**  
[jc.soyer@marconnet.nc](mailto:jc.soyer@marconnet.nc)  
**73 04 05**

FINETROPIC

Nouméa 28 74 50  
Koné 42 58 60  
f MARCONNET

PLUS D'INFOS SUR : [www.marconnet.nc](http://www.marconnet.nc)

## Pour une prospérité économique durable



Rassemblant les chambres consulaires, les organisations patronales, les syndicats professionnels et les clusters, NC ÉCO a vu le jour fin 2020 afin d'inclure les enjeux économiques et sociaux dans les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et construire ensemble un modèle partagé et pérenne. Le 26 mars, les membres fondateurs dont Gérard Pasco, président de la Chambre d'agriculture, ont rencontré Laurent Prévost, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, pour lui présenter un point d'avancement des travaux qui ont pour but de proposer une vision et des fondamentaux pour la prospérité économique du territoire, en mettant le bien-être des populations au cœur du projet. Le monde économique a ainsi pu partager ses visions en termes de monnaie et de système financier, éducation et formation, fiscalité, État de droit. Rendez-vous donné à la mi-avril pour restituer l'ensemble des travaux au ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, à l'ensemble de la classe politique locale et aux Calédoniens.

**Pour + d'infos**

@nceco.nouvellecaledonie

## La médiation pour résoudre les conflits

En collaboration avec la société Orase, les chambres consulaires, dont la Chambre d'agriculture, permettent aux chefs d'entreprise de bénéficier d'un service de médiation pour les aider à résoudre les difficultés relationnelles auxquelles ils peuvent être confrontés : différend avec un client ou un fournisseur, mésentente avec un associé, tension avec un salarié... Orase, spécialisée dans la médiation, propose son expertise pour limiter les tensions et résoudre les conflits par voie amiable et aider les parties à trouver une solution équitable et durable. Tous les ressortissants peuvent, dans une confidentialité totale, rencontrer un médiateur et bénéficier d'une médiation.

**Pour en savoir +**

**Orase - Tél. : 76 48 19 / 76 28 64**  
**contact@orase.nc - www.orase.nc**

La Cafat,  
toujours  
plus  
proche



L'organisme propose un nouveau service de proximité sur l'ensemble du territoire. Des permanences seront organisées dans les mairies tout au long de l'année afin de recevoir, accompagner et conseiller les employeurs, les travailleurs indépendants, les salariés, les assurés... L'objectif de ce nouveau dispositif est d'offrir une information pratique et directe aux Calédoniens et de faciliter toutes leurs démarches.

**Les prochaines permanences de la Cafat :**

- > les 26 et 27 mai à l'île des Pins
- > du 29 juin au 2 juillet en province Nord

## Gagner en compétence par la formation



Le Fonds interprofessionnel d'assurance formation (Fiaf) propose des formations aux salariés du secteur agricole, financées à 100 % (sous réserve d'éligibilité). Parmi ses missions, le Fiaf assure le financement des actions de formation choisies par les entreprises pour développer les compétences de leurs salariés et les accompagne dans la définition de leurs besoins.

**Pour en savoir +**

**Contactez le Fiaf**

**Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc**



## Un guichet unique pour créer son entreprise

Pour simplifier les démarches liées à la création d'entreprise et à la cessation d'activité, le gouvernement et ses partenaires, dont la Chambre d'agriculture, ont mis en place le site guichet-entreprises.nc. Toutes les formalités peuvent être effectuées en ligne : Ridet, Cafat, services fiscaux et chambres consulaires. Après avoir rempli son dossier en ligne, le futur entrepreneur reçoit par mail la plupart des documents nécessaires au démarrage de son activité. Le site est accessible aux entreprises individuelles et sera étendu progressivement à toutes les sociétés.

**Rendez-vous sur**  
**guichet-entreprises.nc**

**NOUVEAU**

**ISUZU**  
**D-MAX**



À PARTIR DE  
**3.790.000<sup>F+</sup>**

CONSTRUISSONS NOTRE PAYS. ECONOMISONS L'ÉNERGIE.



**MÉNARD**  
AUTOMOBILES

**41 44 72**  
[www.isuzu.nc](http://www.isuzu.nc)

## LES MEILLEURES SOLUTIONS POUR STOCKER L'EAU



Réservoirs  
de stockage  
de 200 L à 2 000 m<sup>3</sup>  
Cuves Polyéthylène  
Abreuvoirs  
Citernes  
souples

  
Je produis  
calédonien

64 AVENUE BAIE DE KOUTIO / DUCOS / TÉL. 24 17 80 / [WWW.SOROCAL.NC](http://WWW.SOROCAL.NC)





## La CANC fait face au Covid

Après 12 mois de répit et de situation « Covid-Free », la Nouvelle-Calédonie a connu une nouvelle période de confinement, d'une durée de quatre semaines. Face à cette situation de crise, les agriculteurs et la Chambre d'agriculture ont su s'adapter rapidement, forts de l'expérience de 2020.

L'expérience de mars/avril 2020 aura évidemment compté quand, le dimanche 7 mars, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a pris la décision d'ouvrir une nouvelle période de confinement strict, suite à la découverte de plusieurs cas positifs au Covid-19. Dans ce contexte, la cellule de crise de la Chambre d'agriculture a été réactivée dès le lundi matin et a permis, via une organisation identique à celle mise en place, un an plus tôt, dont un large recours au télé-travail, de maintenir une continuité de la totalité des services, tout en tenant compte des impératifs sanitaires fixés par les autorités, notamment en termes de travail en présentiel ou de déplacement.

Les outils de communication et de commercialisation qui avaient été imaginés et mis en place l'an dernier ont été réactivés, à l'image du forum de questions/réponses en ligne, ou renforcés, comme la plateforme de petites annonces produitsfrais-agriculture.nc. Dans le même temps, la direction générale a choisi d'accélérer le lancement de sa webApp afin de bénéficier d'un canal de communication complémentaire, dynamique et réactif.

### + d'infos

**Pôle Appui aux Ressortissants**  
**Tél. : 24 31 60**  
**poleressortissant@canc.nc**



Les équipes de la Chambre se sont mobilisées pour permettre l'ouverture du marché dans le respect des gestes barrière.



Prévu initialement début avril, le lancement de la webApp, **webapp.canc.nc**, a été avancé à mi-mars, afin de remplir a minima deux objectifs :

- être en mesure d'ouvrir un canal de communication complémentaire, via un fil d'actualité dynamique, permettant une mise à jour quotidienne ;
- permettre aux agriculteurs ayant mis à jour leur inscription au Registre de l'agriculture de disposer d'une version numérique sécurisée de leur carte agricole, présentée en cas de contrôle des forces de l'ordre dans le cadre de déplacements professionnels (en sus d'une pièce d'identité).

➤ **Pour télécharger [webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc), flashez le QR code qui figure en couverture du magazine !**



## Marché Broussard : une réouverture bienvenue !

Si l'édition du samedi 13 mars n'a pas eu lieu, faute d'autorisation, les suivantes, malgré le confinement, ont été de francs succès, tant en termes d'écoulement de produits frais agricoles que de respect des conditions sanitaires. Une semaine d'intense lobbying, durant laquelle le président Gérard Pasco, des élus et la direction, auront pesé sur la décision prise, aura été nécessaire pour convaincre du bien-fondé de cette démarche. Les équipes techniques de la Chambre ont alors pu remettre en route, tout en le renforçant (dont port du masque obligatoire !), un dispositif qui avait déjà donné sa pleine mesure en 2020.

## ➤ AIDES ACCESSIBLES

### > Allocation Covid-19

Elle offre un régime plus favorable que l'indemnité classique de chômage partiel avec un montant égal à 70 % de la rémunération brute. Pour le secteur agricole, cette indemnité est comprise entre 787,49 F et 2 480 F/h, soit 133 086 F par mois. Demande motivée à adressée à : [demarches.gouv.nc/chomage-partiel](mailto:demarches.gouv.nc/chomage-partiel)

### > Délais de paiement des charges fiscales

Si vous êtes confronté à des difficultés de paiement liées au Covid-19, vous pouvez solliciter auprès de la Direction des services fiscaux un plan de règlement afin de reporter le versement de vos prochaines échéances d'impôts directs. Les dates butoir des déclarations demeurent inchangées.

**Contact :** tél. 25 75 25 - [recette.dsf@gouv.nc](mailto:recette.dsf@gouv.nc) (objet : délai de paiement IS - Covid19)

**Travailleurs indépendants :** [T162005@](mailto:T162005@)

[dgfip.finances.gouv.fr](http://dgfip.finances.gouv.fr) (préciser secteur d'activité et identifiant fiscal).

### > Étalement du paiement des charges sociales

Les demandes de report et d'étalement sont à envoyer par mail à [delais.covid19@cafat.nc](mailto:delais.covid19@cafat.nc) - Tél. : 25 58 20

### > Les autres aides

Les dispositifs de soutien aux entreprises mis en place en urgence au niveau national ont été déclinés localement. Ils viennent compléter les dispositifs préexistants : prêt garanti par l'État, fonds de solidarité, aide à la trésorerie...

**En savoir plus :** [www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Politiques-publiques/Covid-19/Les-mesures-de-soutien-aux-entreprises](http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Politiques-publiques/Covid-19/Les-mesures-de-soutien-aux-entreprises)

Et comme en 2020, les agriculteurs sont exclus du dispositif d'aide à la trésorerie de la province Sud, qui est réservé aux activités artisanales et commerciales.



**SOLEIS**

**VENEZ DÉCOUVRIR  
LES TRACTEURS  
SOLEIS** Gamme de 20 à 90cv

*Construisons votre pays, développons l'énergie.*

Pour tout renseignement sur la gamme Solis, contactez Christophe, votre commercial agricole au 77.18.14.

**100%** SOLUTIONS SAV **41.47.00** **CIPAC** Industries

**CIPAC Industries NC** [www.cipacindustries.nc](http://www.cipacindustries.nc)



**OTODIS**  
PIÈCES DÉTACHÉES

**Unil opal**

**Votre spécialiste  
en pièces détachées,  
batteries, accessoires  
automobiles,  
lubrifiants, outillages  
VL/PL et agricole**

**3 magasins**  
Koné Tél. : 42.67.97  
Bourail Tél. : 30.16.05  
Nouméa Tél. : 23.70.70

**Otodis**

# Agroforesterie : zoom sur l'atelier de co-conception

Début mars à Houailou, techniciens et agriculteurs se sont réunis pour concevoir ensemble les plans d'aménagement agroforestier de cinq parcelles-tests. Le projet a pour ambition de fournir, d'ici trois ans, un premier outil de référence sur l'implantation et la conduite de l'agroforesterie sur le territoire.

« À travers ces cinq schémas-tests d'aménagement agroforestier, nous avons à la fois pour objectif de répondre au projet productif de l'agriculteur, c'est-à-dire les plantes qu'il souhaite cultiver, et de tester les espèces « support » candidates à l'agroforesterie, celles qui vont être plantées pour accompagner au mieux les cultures », explique François Japiot, chargé de mission à la Chambre d'agriculture. 24 agriculteurs, techniciens et animateurs se sont ainsi réunis au lycée agricole Do Neva de Houailou pour établir ensemble la marche à suivre afin d'aménager cinq parcelles en agroforesterie.

## L'AGROFORESTERIE, AU CŒUR DE DEUX PROGRAMMES RÉGIONAUX

Cet atelier constitue la deuxième étape du projet « agroforesterie » (2020-2023), qui vise à récolter des références technico-économiques sur l'implantation et la conduite des systèmes agroforestiers. Il s'organise en trois grandes étapes : l'élaboration d'un référentiel d'espèces candidates à l'agroforesterie en Nouvelle-Calédonie, la mise en place de parcelles expérimentales, et enfin l'enrichissement du référentiel grâce aux retours d'expérience. La Chambre d'agriculture met en œuvre ce programme avec l'appui de deux réseaux et projets régionaux : PROTEGE<sup>1</sup> (PTOM) et PIFON<sup>2</sup> (FO4ACP<sup>3</sup>). L'appui de PROTEGE per-

met d'intégrer le réseau des fermes de démonstration : neuf fermes de la côte Ouest et des îles font partie du projet. Des rencontres de ce réseau élargi seront organisées tout au long du programme. Le projet FO4ACP, géré par le réseau PIFON, permet d'impliquer les organisations d'agriculture familiale locales dans des projets structurants et accompagne leur développement. « Nous nous sommes appuyés sur ces organisations pour identifier des agriculteurs de la côte Est qui pourraient participer au projet », précise François Japiot.

## COUP D'ENVOI

Cet atelier constitue ainsi un point clé du projet, puisqu'il amorce la mise en place des parcelles-tests. En amont, un recueil de données et des diagnostics a été réalisé par la Chambre d'agriculture, le prestataire écopaysagiste Artia, la DDEE<sup>4</sup> et Arbofruits. Ils rendent compte de la configuration de la parcelle, de son état, du projet et des objectifs de l'agriculteur, de ses ressources matérielles, techniques et humaines et de ses contraintes économiques. Sur la base de ces diagnostics, de la liste des espèces candidates à l'agroforesterie (établie par Artia en concertation avec les provinces et des personnes-ressources), et après visite des parcelles, les participants ont pu co-construire les cinq plans d'aménagement. « Nous avons privilégié ce processus coopératif pour allier, dans un esprit de dialogue et d'échange, le projet de l'agricul-



teur, l'expertise technique et les apports du groupe.» Ainsi chaque parcelle-test dispose désormais d'un schéma et d'un plan 3D d'aménagement, d'une sélection d'espèces support adaptées, du calendrier des productions en pépinière et des plantations, de la liste des matériaux, intrants et équipements nécessaires et des modalités de mise en œuvre. « La prochaine étape ? Le lancement des formations et des premières plantations, avec la participation des alternants qui suivent leur cursus formation à la Chambre d'agriculture », conclut François Japiot.

<sup>1</sup> Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes, financé par l'Europe

<sup>2</sup> Pacific Island Farmer Organization Network

<sup>3</sup> Farmers' Organizations for Africa, Caribbean and Pacific, programme financé notamment par l'Europe et le Fonds international de développement agricole (ONU)

<sup>4</sup> Direction du développement économique et de l'environnement (province Nord)



« Cet atelier, pédagogique et concret, visait à la fois à transmettre des principes et outils d'agroforesterie et à établir les plans d'aménagement et calendriers de travaux pour chacune des parcelles-tests. De manière plus générale, ce regroupement a permis de créer un réseau agroforestier sur la côte Est, de définir une méthodologie et de partager des connaissances sur les espèces envisagées. »

FRANÇOIS JAPIOT, CHARGÉ DE MISSION À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



À la tribu de Nindia (Houailou), Yoan Boewa souhaite planter sur sa parcelle en friche et envahie de tulpiers du Gabon, des cacaoyers, des bananiers, de l'ambrevade, des poivriers, des vanilliers et des agrumes, et installer un enclos à volailles. Il aimerait inscrire ce projet dans une dynamique d'écotourisme et de démonstration auprès des jeunes. Grâce à cet atelier, il sait désormais comment aménager sa parcelle en agroforesterie.



## ➤ LE RÉFÉRENTIEL 1.0 DES ESPÈCES CANDIDATES À L'AGROFORESTERIE

Il s'agit de caractériser une liste des espèces candidates à l'agroforesterie en Nouvelle-Calédonie, notamment les végétaux qui sont déjà utilisés en agroforesterie en milieu tropical, et de déterminer si elles sont adaptées au contexte local. D'autre part, cette liste prend en compte des espèces endémiques, indigènes ou d'introduction ancienne non encore connues internationalement dans les systèmes agroforestiers et qui pourraient être testées dans le cadre des parcelles-test.

**L'AMÉNAGEMENT AGROFORESTIER CONSISTE À ORGANISER UN SYSTÈME VÉGÉTAL (ET PARFOIS ANIMAL) BÉNÉFIQUE, INCLUANT DES ARBUSTES ET DES ARBRES, ET ASSOCIANT DES PLANTES PRODUCTIVES ET DES PLANTES SUPPORT. LA SÉLECTION DES ESPÈCES SE FAIT EN FONCTION DES SERVICES ATTENDUS (OMBRAGE, MATIÈRE ORGANIQUE...), DES STRATES (HAUTEUR DE LA COUCHE DE VÉGÉTATION), DU SYSTÈME RACINAIRE, DE SON COMPORTEMENT...**



**PROTEGE**  
PROJET RÉGIONAL Océanien DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

**LES SERVICES  
ALMAMETO**

# ARRIVAGE CHENILLES

**POUR VOLVO EC25/27  
ET JCB 8025**

**165 590<sup>F</sup>** la paire



**41 42 00**

\*prix net, TGC et éco participation comprises. Sous réserve de disponibilité.  
Construisons notre pays, économisons l'énergie.



# Gestion des déchets phytopharmaceutiques : une filière à construire

Les déchets phyto (stocks de produits non utilisés et emballages vides) sont classés comme des déchets dangereux. À ce titre, ils ne peuvent être ni déposés en déchèterie, ni enterrés, ni brûlés. L'organisation d'une filière pérenne pour prendre en charge ces produits présentant des risques pour la santé humaine et l'environnement s'avère donc nécessaire.

## INVENTAIRE ESTIMATIF

Joshua Rimpler, élève en BTS Darc (Développement de l'agriculture des régions chaudes), a réalisé un inventaire des déchets phytopharmaceutiques, lors de son stage à la Chambre d'agriculture en début d'année. Sur les 62 inscrits à la collecte 2021 organisée par la Chambre d'agriculture, le stagiaire, disposant d'un temps limité, est intervenu auprès de 36 agriculteurs et organismes para-agricoles (ceux qui détenaient les plus gros stocks de déchets). Après identification des matières actives, les déchets ont été pesés et rangés. Cette démarche facilitera l'opération de collecte prévue au cours de l'année (sous réserve de financement), tout en optimisant les conditions de sécurité. Au total, 2,1 tonnes de déchets ont été recensées. Le coût estimatif de traitement est évalué à 5,8 millions de francs, auxquels il faudra ajouter les frais de collecte, le conditionnement et la rémunération des prestataires.

## ORGANISER UNE FILIÈRE PÉRENNE

Le gouvernement et les provinces ayant indiqué que la collecte 2021 serait la dernière à être subventionnée, il devient impératif d'organiser une filière pérenne. Des travaux sont en cours en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie. Une étude sur la gestion des PPNU<sup>1</sup>, EVPP<sup>2</sup> et EVPF<sup>3</sup> va débuter cette année. Cofinancée par l'Ademe, la province Sud, les quatre principaux importateurs de produits et la Chambre d'agriculture (pour la



En 2020, plusieurs collectes de déchets ont été organisées à l'initiative de la Chambre d'agriculture.

partie EVPF), elle permettra d'évaluer le gisement existant sur le territoire et d'estimer les montants d'éco-participation, selon les différents scénarios d'organisation. L'éco-participation serait prise en charge par les utilisateurs finaux, les agriculteurs, comme cela est déjà le cas pour la filière REP<sup>4</sup> ou dans d'autres pays (cf encadré). Le scénario conduisant à l'éco-participation la moins élevée sera adopté.

<sup>1</sup> PPNU : produits phytopharmaceutiques non utilisables  
<sup>2</sup> EVPP : emballages vides de produits phytopharmaceutiques  
<sup>3</sup> EVPF : emballages vides de produits fertilisants  
<sup>4</sup> Filière REP : filière à responsabilité élargie des producteurs

## Pour en savoir +

Service développement durable  
 de la Chambre d'agriculture  
 Tél. : 24 31 60  
[cfontfreyde@canc.nc](mailto:cfontfreyde@canc.nc)

## L'EXEMPLE INSPIRANT DES ÉCO-ORGANISMES ADIVALOR ET ÉCO AGRI RÉUNION

La Chambre d'agriculture et la CCI-NC se sont rapprochées d'Adivalor France et d'Éco Agri à La Réunion pour bénéficier de leurs retours d'expérience. « Cette collaboration et nos multiples échanges nous ont donné plein d'idées, explique Chloé Fontfreyde, chargée de mission développement durable à la Chambre d'agriculture. L'éco-organisme Adivalor nous a expliqué qu'il était possible de rincer trois fois les bidons vides (sans les bouchons) selon une procédure stricte. Au terme de ce protocole, les bidons ne sont plus considérés comme déchets dangereux et peuvent même être recyclés et valorisés en un autre matériau (gaines, tubes, conduits...) ».

Plus d'infos sur [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)

ARRIVAGE

JCB  
JZ140

À DÉCOUVRIR CHEZ



NOUVELLE-CALÉDONIE



PRODUCTIVITÉ  
& EFFICACITÉ



ALMAMETO  
ÉQUIPEMENTS

41 41 77 | Nathan Piroddi : 41 42 98 - 77 37 69 | JCBNC

## CONCRÉTISEZ VOS PROJETS BÉNÉFICIEZ DE LA DÉFISCALISATION

### ACCOMPAGNEMENT

dans la réalisation de tous les projets

### COLLABORATION

avec toutes les banques  
et sociétés financières de la place

### GESTION

personnalisée lors de sinistre,  
succession

### PARTENARIAT

historique et privilégié avec le



### DÉFISCALISATION

sortie assurée au terme  
du contrat



FINETROPIC

Le couplage Défisicalisation - Subvention est admis

23, route de l'Anse Vata  
Complexe ODEON 2002 (1<sup>er</sup> étage)  
BP 8089 - 98807 Nouméa Cedex

Tél. : 27 85 00 - Fax : 27 85 12 - [info@finetropic.nc](mailto:info@finetropic.nc)

Afficionados des zones tropicales et très bon migrateur, l'insecte, parti d'Amérique, a colonisé trois nouveaux continents en quatre ans. Face à cet amateur de graminées et de maïs en particulier, le monde agricole se mobilise pour organiser la lutte (chimique et biologique) et réduire son pouvoir de nuisibilité.



« Chenille légionnaire d'automne : une menace réelle, des risques à préciser, des précautions à prendre ! »

## La chenille légionnaire d'automne, le nouveau ravageur qui s'installe sur le territoire

**D**errière son allure plutôt commune, la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) camoufle bien son fort potentiel destructeur. Grâce à son coup d'ailes efficace (100 km par vol), elle peut facilement conquérir de nouveaux territoires pour y satisfaire son appétit vorace. Avec 350 plantes hôtes et une prédilection pour le maïs, elle pourrait trouver en Nouvelle-Calédonie un nouvel Eldorado...

### UN RAVAGEUR À LA PROGRESSION FULGURANTE

Originaire d'Amérique, la chenille légionnaire d'automne affectionne les climats tropicaux. Introduite en Afrique, elle a envahi tout le continent en 2016, puis rejoint l'Asie du Sud-Est deux ans plus tard, avant de débarquer en Australie début 2020. Aujourd'hui, elle est probablement arrivée sur le Caillou par les airs : très bonne migratrice, son papillon adulte peut voler jusqu'à 2 000 km ! Cette progression mondiale, fulgurante, a probablement été favorisée par les conditions de sécheresse de ces dernières années.

### CRISE SANITAIRE

« Si nous ne savons pas encore dans quelle mesure elle va s'installer dans les champs et quel impact elle aura sur les rendements, il s'agit de limiter dès aujourd'hui son emprise », explique Sophie Tron, responsable du groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V) à la Chambre d'agriculture. L'insecte, détecté en 2020, n'est pas éradicable. Il est donc considéré comme un organisme préoccupant par le comité de pilotage sanitaire du végétal<sup>1</sup> et fait l'objet d'un suivi et d'un plan de gestion sur deux ans, visant à coordonner les efforts collectifs.

### DES RISQUES PÈSENT SUR LES RÉCOLTES

D'autres noctuelles (même famille de papillons) sont déjà présentes sur le territoire, mais cette espèce serait plus destructrice. *Spodoptera frugiperda* s'attaque au maïs principalement, mais elle a potentiellement plusieurs centaines de plantes hôtes ! Elle

peut donc jeter son dévolu sur les autres graminées notamment le riz, le sorgho ou la canne à sucre. Il lui arrive aussi d'attaquer, avec des dégâts moindres, les brassicacées (choux), cucurbitacées (squash, courgettes), légumineuses, solanacées (aubergines, tomates, pommes de terre), bananiers et même les plantes ornementales.

Évidemment, le principal risque consiste en la dégradation massive des cultures de céréales et la perte des récoltes, du maïs plus particulièrement. Dans sa zone d'origine en Amérique, cette chenille engendre une baisse de rendement de 3 %. Dans les zones nouvellement touchées, les premiers chiffres font état de pertes moyennes de 10 % sur toute l'Asie du Sud-Est, avec des pics à 45 %. « Les attaques des premières années sont toujours plus agressives, car les ennemis naturels des nouveaux ravageurs ne sont pas préparés à leur présence et les équilibres naturels ne sont pas encore en place », précise Sophie Tron.

### DES INCONNUES DANS L'ÉQUATION

« La chenille légionnaire d'automne peut évoluer différemment dans notre environnement. Pour le moment, nous nous appuyons sur les connaissances scientifiques et les observations réalisées par les pays touchés avant nous. Grâce à la surveillance sur le territoire, nous pourrions évaluer la situation, commencer à tirer des conclusions sur ses comportements, ses dégâts... et déterminer les solutions à privilégier. »

Cependant, même pour les solutions qui ont déjà fait leurs preuves, il reste des inconnues. Par exemple, il n'y a pas de certitude que les micro-guêpes, qui sont des auxiliaires naturels contre les chenilles présentes sur le territoire, choisissent de parasiter cette espèce. Autre point d'interrogation : l'efficacité des traitements pesticides. La chenille serait déjà fortement résistante aux insecticides, notamment les pyréthriinoïdes et les carbamates. La lutte chimique ne semble pas être la seule solution, idéale et durable.

<sup>1</sup> Le Copil sanitaire du végétal est animé par le GDS-V de la Chambre d'agriculture et inclut le gouvernement, l'Agence rurale, les provinces, le collectif des céréaliers, l'IAC et l'Adécal-Technopole

## ➤ DAVID PERRARD, PRODUCTEUR DE MAÏS ET ÉLU DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



« Dans le cadre du plan de gestion, une substance active a été très rapidement identifiée pour apporter une première réponse à l'invasion (en espérant que la chenille n'ait pas développé de résistance à la molécule utilisée). Cependant l'arrêté d'urgence, qui permet d'obtenir l'homologation et l'entrée sur le territoire des PPUA en question, vient seulement d'être signé, et il faut encore que les distributeurs commandent les produits et qu'ils arrivent en Nouvelle-Calédonie... »

Or, les enjeux sont forts pour la production. D'après les chiffres dont on dispose, les pertes de rendement peuvent monter jusqu'à 45 %. Pire, la première parcelle touchée à Boulouparis a atteint 100 % de pertes. Autre conséquence néfaste de la présence du ravageur : pour éviter sa prolifération en saison chaude, nous devons abandonner le maïs de second cycle, qui consiste à planter un maïs en fin d'année. Or nous n'avons pas encore mis en place de diversification ; cela risque d'engendrer une grosse perte de chiffre d'affaires, si nous ne trouvons pas une autre grande culture - rentable, évidemment - pour le remplacer.

Et au-delà des producteurs, c'est toute la filière qui pourrait être impactée. Avec 10 000 tonnes annuelles de maïs, nous couvrons jusqu'à présent les besoins du territoire. Mais si nous devons subir une chute des rendements, les filières avicole et porcine seraient en première ligne, puisqu'elles dépendent de notre production pour l'alimentation animale. L'import pourrait être une solution envisagée temporairement, mais elle reste compliquée et nous éloigne de l'objectif de sécurité alimentaire. C'est pourquoi il est important que tous les acteurs de la filière se mobilisent, afin de trouver des réponses à court et moyen termes et de sortir de cette situation de crise. »

### UN PLAN DE GESTION EN CINQ GRANDES ACTIONS

Face à cette situation et pour contrôler le plus rapidement possible la population de ces chenilles, le plan de gestion, actuellement élaboré par un comité technique dédié, s'organise autour de cinq grands axes :

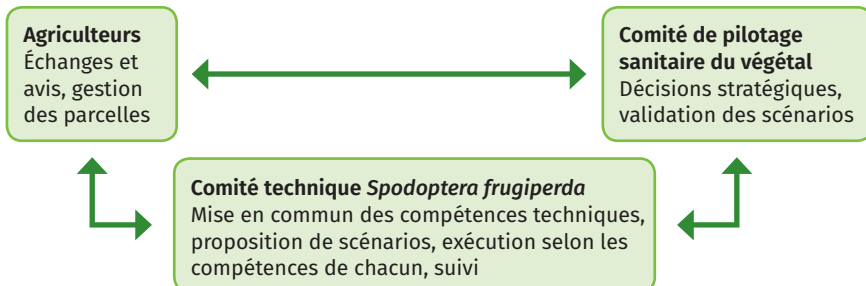
- > 1. Préconisations 2021 : mesures agronomiques et interventions chimiques urgentes
- > 2. Surveillance et évaluation
- > 3. Perspectives d'évolution technique (lutte biologique)
- > 4. Perspectives d'adaptation pour la filière « grande culture »
- > 5. Communication

Chaque action est coordonnée par un groupe de travail, avec un rendu prioritaire pour l'axe 1 – les préconisations. « Nous voulons fournir un maximum d'informations utiles aux agriculteurs avant la période de plantation du maïs, qui s'échelonne habituellement d'avril à juillet », conclut Sophie Tron.

### ➤ Caractéristiques morphologiques



### PLAN DE GESTION : QUI FAIT QUOI ?



La gouvernance du plan de gestion est assurée par des représentants de la Davar, du Sivap, de la Chambre d'agriculture, du collectif des céréaliers, de l'Adécal-Technopole, des provinces, du gouvernement, de l'Agence rurale, de l'IAC et de l'IRD. Un comité technique dédié, animé par le GDS-V, est chargé de la coordination technique et de la surveillance. Ses propositions sont validées par le comité de pilotage, qui prend les décisions stratégiques ; il regroupe les directions et les agriculteurs élus.

« L'ensemble des partenaires techniques travaille sur des outils, sans avoir pour le moment aucune garantie sur le niveau des dégâts, ni sur l'installation des parasitoïdes. La menace est sérieuse : c'est pourquoi il est important de surveiller, observer et être réactif. »

**SOPHIE TRON,**  
RESPONSABLE  
DU GDS-V  
DE LA CHAMBRE  
D'AGRICULTURE

## Les préconisations

**A** fin de répondre aux besoins à temps pour la campagne à venir, un guide des mesures agronomiques et des interventions chimiques a été édité en urgence. Il sera complété d'un accompagnement technique pour les agriculteurs.

Mesure phare de ces préconisations, le gouvernement a signé un arrêté en procédure d'urgence, afin d'autoriser la venue sur le sol calédonien de produits phytopharmaceutiques (PPUA) particuliers. Cependant, le choix des matières actives doit être conditionné selon le niveau de résistance des chenilles aux insecticides ou leur impact sur la faune auxiliaire, qui est elle-même un outil de contrôle des chenilles parfois sous-estimé.

Afin d'accompagner la mise en place des recommandations dans la gestion des parcelles, les céréaliculteurs sont sensibilisés aux éléments clés :

- > **informations** sur l'espèce pour une détection précoce ;
- > **bonnes pratiques** d'application des PPUA : matériel, étalonnage et réglage, technique, dosage, timing, etc. ;
- > **méthodes** de gestion agronomiques.

### ➤ À SAVOIR

- > **Éviter le maïs en saison chaude, qui favorise les dynamiques de la chenille légionnaire d'automne : privilégier des semis entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> juin.**
- > **Fertiliser à la juste dose : une plante trop ou trop peu fertilisée sera plus sensible aux attaques.**
- > **Casser les cycles des chenilles avec des rotations. L'assolement est également indiqué.**
- > **Être vigilant sur les prochaines intercultures, notamment les couverts : privilégier des espèces *push* (qui éloignent l'espèce) et éviter les graminées.**
- > **Il n'y a pas de résistance variétale connue à ce jour.**
- > **Il existe des PPUA compatibles avec la lutte biologique.**

### ➤ LA SURVEILLANCE

Bien sûr, l'axe 2 du plan de gestion « Observation, surveillance & suivi », mené conjointement à la surveillance pour la gestion des parcelles, est lui aussi essentiel.

L'ensemble des dispositifs mis en place permettra d'acquérir des connaissances à l'échelle du pays. Connaissances qui sont indispensables pour l'évaluation des risques liés à cette espèce nouvelle en Nouvelle-Calédonie et pour définir des moyens de gestion dans le cadre d'un développement durable des parcelles et des territoires.



*Le réseau d'épidémiosurveillance, grâce à différents dispositifs, sert à la gestion des bioagresseurs. Mais dans ce cas précis, l'espèce étant nouvelle sur le territoire, nous manquons d'informations sur sa dynamique dans notre environnement. Il y aura donc un suivi parcellaire avec des observations sur les dégâts et les populations présentes, afin d'en savoir plus sur la pression que Spodoptera frugiperda exerce sur les cultures, son impact à terme et les populations d'auxiliaires. Nous pourrions obtenir des informations précises, afin d'aider au mieux les agriculteurs dans la gestion de ce ravageur. Cette surveillance de la chenille est en train d'être mise en place, en lien avec la définition des préconisations, et sera lancée en même temps que la campagne d'hiver. »*

**DIDIER PASTOU,**  
CHARGÉ DE MISSION, GDS-V  
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



## LUTTE AGRONOMIQUE ET LUTTE BIOLOGIQUE : SUR QUELLES PLANTES ET QUELS AUXILIAIRES POURRAIT-ON S'APPUYER ?

Dans un premier temps, les méthodes innovantes utilisées ailleurs ont été identifiées. Il reste à s'assurer de leur faisabilité en Nouvelle-Calédonie. Si elles sont efficaces et économiquement viables, deux méthodes d'action pourront être envisagées :

### > LE « PUSH AND PULL » AVEC DES PLANTES DE SERVICE

Il s'agit d'utiliser des plantes de service identifiées ailleurs et présentes sur le territoire pour attirer (*pull*) ou repousser (*push*) les chenilles. « Avant la plantation, on va repousser les ravageurs. Pendant, on placera des plantes pour les attirer à distance des cultures, et d'autres qui les repoussent au sein des plants de maïs. Il faut cependant veiller en parallèle à ce qu'ils ne se développent pas trop sur les plantes "amies". » Cette technique agronomique est actuellement mise en place dans de nombreux pays, dont l'Australie.

### > L'ÉLEVAGE ET LE LÂCHER D'INSECTES AUXILIAIRES

Parmi les parasitoïdes présents sur le territoire, certains s'attaquent déjà aux noctuelles et l'on peut espérer qu'ils touchent aussi *Spodoptera frugiperda*. Les auxiliaires les plus indiqués actuellement seraient les hyménoptères *Scelioridae* et *Trichogrammatidae* (micro-guêpe) : ils pondent leurs œufs dans les chenilles, leurs larves s'y développent et causent ainsi la mort du ravageur. Si l'efficacité de cette méthode de régulation des populations venait à se confirmer, il s'agira de savoir comment les favoriser naturellement sur les exploitations, voire d'envisager la mise en place d'élevages puis de lâchers, afin d'intensifier la lutte biologique.

D'autres pistes pourront être étudiées, notamment celles de micro-organismes nocifs pour la chenille : les entomopathogènes (qui détruisent les insectes) de manière générale, comme certains champignons, ou plus particulièrement le Spodovir, un produit baculovirus développé récemment et qui vise directement cette chenille. Cependant, il faudra d'abord évaluer les risques inhérents à ces méthodes et obtenir l'homologation de ces PPUA.

**LA LUTTE BIOLOGIQUE  
EST IDENTIFIÉE  
À UN NIVEAU MONDIAL  
COMME LA SOLUTION  
À LONG TERME, DU FAIT  
DES RÉSISTANCES  
AUX PPUA CHIMIQUES.**



☎ 28 35 22 / 90 88 73

📍 8, rue faidherbe - Faubourg Blanchot

✉ wheeling@offratel.nc

📱 Wheeling moto Nouméa / 📷 Wheelingmoto\_nc

**Kawasaki**



**KAWASAKI  
MULE PRO FX  
812 CC 3 PLACES**  
1 680 0F00 F\*



**KAWASAKI  
MULE PRO  
FXR 812 CC**  
4x4 EPS, 3Places  
1 875 000 F\*

**KAWASAKI  
MULE 400 CC SX  
BIG FOOT**  
1 100 000 F\*

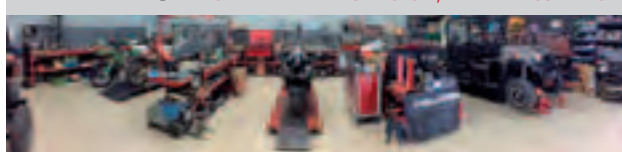


**KAWASAKI  
MULE 812 CC FX**  
6 PLACES MODULABLE 3 PLACES  
1 932 500 F\*



**KAWASAKI  
MULE PRO  
MX 700 CC**  
4x4 EPS, 2Places  
1 470 000 F\*

**WHEELTECH > S.A.V ATTENANT AU MAGASIN, ENTRETIEN SUR PLACE**



\*Prix calculés pour les professionnels (carte agricole). En exonération de TGC et une défiscalisation minimale de 25 %. Sous conditions de l'acceptation du dossier.

# Les perspectives pour la filière céréales

**J**ulien Barbier, chargé de mission à l'Agence rurale, responsable du suivi et de la régulation de la filière céréales, coordonne le quatrième point du plan de gestion, relatif aux perspectives de la filière. « Nous nous appuyons sur la commission céréales, composée des différents acteurs (producteurs, ORS<sup>1</sup>, provendiers, éleveurs, institutions) pour discuter et déterminer les orientations de la filière en intégrant les problématiques de la chenille légionnaire d'automne. » En effet, il est nécessaire de sécuriser la production, mais également de préparer dès à présent l'impact potentiel du ravageur sur l'approvisionnement du marché. « À très court terme, nous allons prendre en compte les préconisations techniques élaborées dans le cadre du plan de gestion afin d'adapter notre dispositif de soutien, en particulier sur les sujets des périodes de culture et des pratiques agronomiques et de gestion des intercultures recommandées. Les remontées d'information de la surveillance nous sont essentielles et permettront d'actualiser les prévisions de production de maïs, en comparaison de nos besoins. La gestion des stocks disponibles pourra alors impliquer une réduction de la consommation et/ou un repli sur l'import. » La filière attend également dans les prochains mois une évaluation de l'impact réel du ravageur, chiffré entre -3 et -20 % des récoltes ailleurs dans le monde... En parallèle, l'Agence rurale, en collaboration avec les provinces Nord et Sud, conduit actuellement une étude sur les opportunités de diversification des grandes cultures : « Les rotations culturales et l'ouverture à d'autres spéculations, telles que le tournesol ou le soja, font partie de la solution globale et pérenne à la problématique de la chenille, si tant est que les outils industriels de traitement en aval puissent suivre... ». « Nous n'avons pas de solution clés en main à apporter, conclut-il, mais nous nous appuyerons sur les conclusions des différents groupes de travail afin de nous adapter et d'accompagner au mieux la filière. »

<sup>1</sup> Organisme de réception et stockage des céréales



« La filière maïs se portait bien jusqu'à présent, mais la chenille légionnaire d'automne nous met à l'épreuve. Il est primordial de savoir comment cette invasion a commencé, afin d'éviter que cela ne se reproduise. Maintenant, elle semble se propager sur tout le territoire et menace nos prochaines récoltes. Dans cette situation, nous, les céréaliculteurs, demandons trois choses : notre intégration en tant que professionnels à la commission d'agrément des produits phytosanitaires, l'allègement de la loi, comme cela nous avait été promis, pour pouvoir utiliser les mêmes PPUA qu'en Europe et des solutions administratives et techniques simples, rapides à réaliser et appliquer.

Pour ce dernier point, nous sommes dans l'attente de PPUA adaptés, dont la procédure d'importation par arrêté d'urgence vient de sortir. Mais le temps presse et si nous ne les recevons pas à temps, nous ne pourrions pas planter : aucun de nous ne prendra le risque d'investir du temps et de l'argent dans une récolte qui risque fort d'être anéantie par les chenilles... »

**ROGER GALLIOT**, PRÉSIDENT DU COLLECTIF DES CÉRÉALICULTEURS DE NOUVELLE-CALÉDONIE



## Une question ?

- > **C'EST UNE CHENILLE NOCTURNE, QUE L'ON APERÇOIT DONC PLUS FACILEMENT LE SOIR.**
- > **SUR LE MAÏS, LES LARVES PRÉFÈRENT LES JEUNES FEUILLES OU L'ÉPI.**
- > **ELLE SERA PLUS PRÉSENTE EN SAISON CHAUDE : À 28°C, LES LARVES BÉNÉFICIENT DES CONDITIONS OPTIMALES DE DÉVELOPPEMENT.**

> **Contactez votre technicien conseil provincial**

> *Abonnez-vous à la newsletter dédiée pour vous tenir au courant de l'évolution du phénomène et des recommandations.*

Les documents pour la gestion de la chenille légionnaire d'automne sont disponibles sur demande :

[gds-v@canc.nc](mailto:gds-v@canc.nc)  
et [webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)

**COVID-19**  
CORONAVIRUS

## AIDES AUX ENTREPRISES ET PATENTÉS

La province Sud reconduit son plan d'urgence de soutien aux entreprises et patentés impactés par le confinement lié au Covid-19.

Vous pouvez être concernés par ces aides.  
Le dossier de demande est en ligne\* :

Dossier de demande  
en ligne



2 accès directs pour la même démarche :

- [province-sud.nc/demarches](http://province-sud.nc/demarches)
- [province-sud.nc/covid19](http://province-sud.nc/covid19)



AGIR POUR  
L'ANTHOS



EN  
BREF

## La génétique au service de l'élevage bovin



L'Upa bovine, dans le cadre de PROTEGE, réalise actuellement une étude qui vise à renforcer la sélection d'une génétique bovine adaptée à l'environnement parasitaire, climatique et alimentaire en Nouvelle-Calédonie, et aux objectifs de production et de consommation.

Pour cela, elle mène deux actions :

- > une analyse des performances des races et des croisements, qui permettra d'optimiser la sélection et d'accompagner les éleveurs dans leurs choix d'accouplement, en fonction des conditions d'élevage et du type de production envisagée.
- > une identification, dans les races limousine et charolaise, des marqueurs génétiques liés à la résistance à la tique et à la longueur du poil (celle-ci étant corrélée à la thermotolérance et donc à l'adaptation au climat tropical). « Dès la signature des conventions avec les partenaires métropolitains, ce sont 700 prélèvements qui s'envoleront en Métropole pour analyse », précise Adeline Lescane, directrice de l'Upa bovine.

## Comment mesurer l'impact des arbres dans les élevages bovins ?

Un premier stage sur l'agroécologie en élevage bovin, réalisé dans le cadre de PROTEGE, a permis d'identifier les indicateurs les plus pertinents pour évaluer l'impact des arbres sur la fertilité des sols et la biodiversité des exploitations.

« Certains effets « visibles » de l'arbre sont déjà observés, comme l'effet de coupe-vent qui augmente la disponibilité fourragère, de zones d'ombrage favorisant le bien-être animal et bien d'autres... Beaucoup d'effets non visibles ne sont pas pris en compte par les éleveurs : il est donc nécessaire de mettre en évidence, via des indicateurs, les bienfaits que l'arbre apporte à nos élevages au niveau de l'activité biologique, de l'aspect physique des sols et de l'aspect chimique », rappelle Fabien Guisgant, stagiaire de Master 2 à l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), en introduction de son rapport. Avec l'aide des quatre fermes pilotes, il a ainsi pu déterminer, selon leur coût, leur facilité de mise en œuvre et la qualité de leurs résultats, les meilleurs indicateurs de macro et microfaune, des paramètres physiques et chimiques et de l'activité biologique du sol, sous ombrage et hors ombrage.

Ses conclusions seront utilisées pour une deuxième étude PROTEGE, qui portera sur l'effet des pratiques d'élevage sur la biodiversité et la fertilité des sols.



## LA LUTTE CONTRE LA TIQUE SE POURSUIT...

Dans le cadre du programme de la maîtrise de l'émergence des résistances de la tique aux acarides chez les bovins, le GDS-A de la Chambre d'agriculture et ses partenaires vont lancer prochainement une campagne de dépistage, qui se déroulera jusqu'en 2025. Les éleveurs qui utilisent des acarides, et en particulier l'amitraz pour les traitements courte action, pourront réaliser un test de son efficacité sur la souche de la tique qui affecte leur cheptel.

Groupement de défense sanitaire animal  
Tél. : 44 52 45 - gds-a@canc.nc

GDS-A



**ENERGIE MAX** SARL

Représentant



**victron energy**  
BLUE POWER



**INSTALLATIONS SOLAIRES AUTONOME**  
( zones isolés  
du réseau publique)



**POMPES DE RELEVAGE HYBRIDES**  
( Solaire et électronique)



**INSTALLATIONS SOLAIRES RACCORDES RESEAUX**  
( auto consommation  
et revente du surplus d'énergie)



DUCOS

Rue Eiffel

Rue Jules Dobbeau

ICI

**ENERGIE MAX**

LA SCET

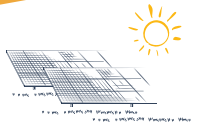
Route de la Baie des Dames

**L'ÉNERGIE EN TOUT TEMPS EN TOUT LIEU !**



**Pensez à nous consulter / devis gratuit**

Tél/Fax : 28 74 60 - GSM : 74 60 20 - 3 rue Eiffel ZI Ducos -  
Mail : energie.max@hotmail.fr - Web : www.energiemax.nc



POMPE SOLAIRE

APPROVISIONNEMENT EN EAU, ADDUCTION, IRRIGATION



**OPTEZ POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE**

Votre installation de pompage par groupe électrogène diesel est obsolète, coûteuse en carburant et en entretien, polluante ? Et si vous passiez au pompage solaire ?

- Pour alimenter facilement en énergie des sites isolés
- Pour produire en abondance une énergie gratuite et propre
- Pour exploiter une installation de pompage fiable et très facile à entretenir

**L'ACE est à votre disposition pour vous conseiller et étudier le financement de votre installation**

APPEL GRATUIT

**N° Vert 05 06 05**

agence-energie.nc agencecaledoniennedelenergie agence-energie



**agence calédonienne de l'énergie**

## Le pâturage solaire : une solution gagnant-gagnant

**Total Quadran Pacific (TQP), la Chambre d'agriculture et le groupement des éleveurs des petits ruminants (GEPR) travaillent ensemble pour concilier activité photovoltaïque et pâturage ovin.**

La production d'énergie solaire a pris de l'ampleur au cours des dernières années en Nouvelle-Calédonie : un des défis de TQP concerne la maintenance de ses centrales photovoltaïques. Les herbes hautes et autres végétaux peuvent créer un ombrage sur les panneaux, empêchant ainsi les installations solaires de fonctionner au maximum de leurs capacités, avec un risque potentiel de les endommager. Une des solutions : le « pâturage solaire » qui consiste à installer des moutons sur les centrales pour exercer une pression de pâturage et limiter la croissance de la végétation de manière plus naturelle, plus efficace et moins onéreuse que l'entretien mécanique. L'agropastoralisme sur les centrales solaires présente l'avantage de diminuer les coûts d'exploitation et de réduire l'impact environnemental. Le contexte local étant favorable à l'installation des moutons, TQP s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture et du GEPR pour leur expertise.

### UN MODÈLE ADAPTÉ AU TERRITOIRE

TQP travaille depuis trois ans sur un projet pilote afin de développer l'écopâturage de moutons au sein de ses centrales solaires. « Nous avons déjà l'expérience de l'agropastoralisme sur nos centrales en Métropole, mais il fallait s'adapter au contexte calédonien et monter un projet pilote

pour juger de sa pertinence ici », explique Amandine Miñana, chef de projet chez TQP.

Une convention pilote avait été signée avec un éleveur sur la centrale d'Hélio Boulouparis 1 (20 hectares) afin d'expérimenter l'écopâturage des moutons sur le territoire. Cependant, il a été difficile pour les acteurs de maintenir un projet scientifiquement cadré. « Après trois ans, il a fallu se reposer les bonnes questions, faire un bilan, relancer le projet et pour cela nous avons besoin d'être accompagnés par des professionnels. » En 2020, l'exploitant s'est donc naturellement tourné vers la Chambre d'agriculture pour son expertise technique qui a souhaité y associer un troisième acteur pour sa connaissance du terrain, le GEPR, afin d'améliorer les techniques déployées et gérer au mieux le développement de ces centrales et l'accompagnement des éleveurs.

### PARTENARIAT TRIPARTITE

L'objectif, aujourd'hui, est de mettre en place une collaboration entre TQP, producteur d'énergie et exploitant des centrales, la Chambre d'agriculture qui apporte son expertise technique et les éleveurs avec le GEPR. Il est primordial que ces derniers adhèrent au projet parce que ce sont les utilisateurs quotidiens des centrales. C'est pourquoi ils ont été intégrés très en amont, quasiment dès les premiers échanges.

## Un projet pilote à Bakia

Le projet débute cette année avec une centrale test identifiée sur le site d'Hélio Bakia où le pâturage est en très bon état et les infrastructures en partie déjà existantes. Dans le cadre de cette expérimentation, un groupe de travail sera mis en place entre les trois partenaires. Le but : optimiser la production d'électricité en lien avec des résultats probants d'un pastoralisme sur les centrales solaires. Plusieurs indicateurs de performance pourront être suivis comme la production fourragère de la parcelle, l'évolution des espèces présentes (disparition des espèces envahissantes), l'état de santé des animaux, le nombre de zones et de rotations par zone nécessaires sur la centrale, etc.

« Le suivi de ces indicateurs et les retours d'expérience nous permettront de développer et d'ajuster le modèle sur les sept autres centrales identifiées, précise Amandine Miñana. Tout ce travail sera profitable aux filières ovine et photovoltaïque, car solaire et moutons forment vraiment un excellent partenariat. »

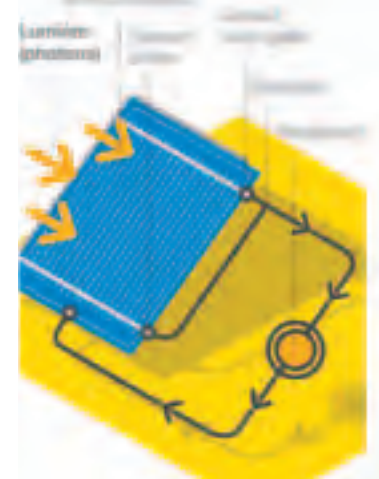
En effet, l'exploitant met à disposition des éleveurs un foncier totalement clôturé et sécurisé, investit dans les infrastructures nécessaires à l'activité (bergerie, adduction en eau et abreuvoirs, électricité pour la tonte). Pour les agriculteurs et l'exploitant, le pâturage solaire offre donc une solution gagnant-gagnant.

## CARTOGRAPHIE DES CENTRALES « MOUTONNABLES »

Afin de mieux connaître les centrales solaires dédiées à l'élevage ovin, un tour de la Grande Terre a été effectué en décembre dernier avec tous les partenaires. Ces visites

sur le terrain ont été l'occasion de réaliser un état des lieux complet des pâturages ainsi que des clôtures et autres infrastructures permettant d'avoir une image très précise de l'état des centrales. « Nous avons besoin de l'expertise de la Chambre d'agriculture afin d'identifier sur quel terrain il est possible de privilégier l'entretien par les moutons plutôt que l'entretien mécanique ». Depuis, la Chambre d'agriculture travaille sur les pâturages dégradés, et réalise un audit de remise en état et l'exploitant doit, quant à lui, budgétiser la réalisation des travaux. Un travail est également effectué avec le GEPR afin de sectoriser les centrales « moutonnables » et identifier des éleveurs référents par zone géographique.

## QU'EST-CE QU'UNE FERME SOLAIRE ?



Une ferme solaire, ou ferme photovoltaïque, consiste en l'installation de panneaux solaires sur des terrains de plusieurs hectares. Elle permet de produire de l'énergie électrique ou thermique en récupérant l'énergie émise par les rayons du soleil, par le biais de panneaux solaires.

## TOTAL QUADRAN PACIFIC, UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE

TQP développe, construit et exploite des centrales de production d'électricité verte : éolien, solaire et hydroélectricité. Présent depuis plus de 20 ans en Nouvelle-Calédonie, il est le premier producteur autonome d'électricité 100 % renouvelable : treize centrales solaires et une centrale éolienne ont été développées et seront toutes exploitées fin 2021 par l'agence Pacifique. Ces centrales représentent 93 MW de puissance installée et produiront de l'énergie verte pour 140 000 Calédoniens, permettant ainsi d'éviter le rejet de 140 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



© TQP - Pascal Szymanski

## L'agroécologie au service des filières bovine et porcine



Le pôle élevage de la Chambre d'agriculture intervient dans le cadre de PROTEGE (projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes) pour animer et mettre en œuvre des projets agroécologiques dans les filières bovine et porcine. À l'image des actions de la charte bovine, les programmes d'action ont été définis collégialement avec les organisations professionnelles (Upa porcine et groupement technique vétérinaire (GTV)), les trois provinces et l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC).

### GESTION DE PÂTURAGE : IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES

La première action du pôle élevage est d'identifier, évaluer et diffuser les pratiques agroécologiques en gestion de pâturage. Selon Yoann Kerhouas, ingénieur conseil de la Chambre d'agriculture, « des règles de gestion des pâturages existent, mais il faut les valider et les mettre en œuvre avec les éleveurs, sur le terrain. Les leviers, ce sont le respect de la plante et du sol pour optimiser la production d'herbe et s'assurer de sa qualité nutritive pour nourrir nos ruminants ». Un réseau de dix fermes d'élevage est suivi mensuellement afin d'identifier avec les éleveurs ces bonnes pratiques de gestion de pâturage et d'alimentation.

Le projet « Pâturage et tiques » s'articule autour de :

- > 3 fermes de démonstration,
- > 3 stations publiques,
- > 4 éleveurs souhaitant obtenir une certification biologique Bio Pasifika pour leur atelier bovin.

Les bénéfices attendus sont multiples: augmenter la qualité et la quantité d'herbe pâturée et stockée, développer l'autonomie

alimentaire et la résilience des systèmes (saison sèche) et améliorer la pérennité des pâturages et le bilan environnemental des systèmes d'élevage, sans oublier de prendre en compte le bien-être alimentaire.

### PÂTURAGE DYNAMIQUE À NESSADIOU : UN TEST GRANDEUR NATURE

Le pôle élevage réalise un test sur la station de Nessadiou, gérée par la Chambre d'agriculture, afin de mettre en application la technique d'André Voisin : le pâturage tournant dynamique. Ce procédé de gestion des surfaces en herbe s'appuie sur le respect des conditions nécessaires à la plante pour maximiser sa production de biomasse et assurer sa haute valeur nutritive. En pratique, il consiste en une subdivision des runs en petites parcelles grâce à un système de clôture et d'abreuvement mobile qui permet de gérer une rotation rapide, ne dépassant pas les trois à quatre jours par parcelle.

Le projet « test » est de conduire des jeunes bovins à l'engraissement pour optimiser la production de fourrage et les performances des animaux, puis de partager les résultats avec les éleveurs du territoire.

### À savoir !

André Voisin (1903-1964) était un agronome et agriculteur français, précurseur de l'agriculture durable. Il expérimenta dans les années 50 de nombreux procédés dont la rotation des pâturages. Il est considéré comme l'un des pères de l'agroécologie et comme le précurseur de la gestion durable des ruminants à l'herbe, ce qui lui vaudra une reconnaissance internationale.

### Pour en savoir +

Yoann Kerhouas,  
ingénieur conseil  
Tél. : 44 02 97 / 76 17 28  
ykerhouas@canc.nc





## PORCS EN PLEIN AIR ET IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

La Chambre d'agriculture accompagne des éleveurs dans l'émergence d'une production de porcs en plein air. La collecte de données issues des suivis des parcs permettra d'appuyer les éleveurs de cette filière naissante dans l'évaluation de l'impact sur leurs sols et aussi les itinéraires techniques de valorisation de cette fertilisation naturelle. Le pôle élevage effectue ainsi un suivi de l'évolution de la qualité de sol sur trois sites présentant une diversité du système (engraissement et maternité). Une action sera également menée en parallèle par des partenaires historiques du pôle élevage, les vétérinaires du GTV sur le bien-être animal et, notamment, la gestion du parasitisme. Les résultats de ces suivis permettront aux éleveurs d'alimenter leur réflexion sur la gestion de leurs parcs et pourront contribuer à la rédaction d'une charte de bonne pratique « Porc plein air », dans le cadre d'une action plus large du projet de PROTEGE.



Des tests pour optimiser la production de fourrage sont en cours à la station de Nessadiou.

© CNC

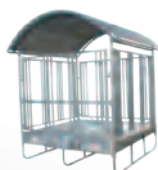
# AGRI

## IMPORT NC

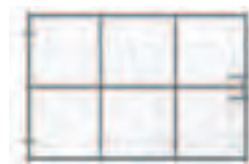
### ÉQUIPEMENT AGRICOLE



Silos de stockage en fibre - LODA



Râteliers et mangeoires AGRITUBEL



Portails AGRITUBEL



Abreuvoirs



## Découvrez nos accessoires d'alimentation animale

Retrouvez l'ensemble de nos solutions dans notre magasin à PAÏTA :

**TUNNELS**  
DE STOCKAGE

**SERRES**  
DE MARAÎCHAGE

**BÂTIMENT**  
D'ÉLEVAGE

**ÉQUIPEMENT**  
AGRICOLE

46.68.68

[www.agri-import.nc](http://www.agri-import.nc)

AGRI-IMPORT.NC

EN  
BREF



## BILAN DE LA CAMPAGNE D'EXPORT DE LIMES

Lancée en décembre, la campagne d'export de limes 2020-2021 s'est achevée mi février. Pour rappel, plusieurs événements ont perturbé la saison : les blocages liés à la vente de l'usine du Sud de décembre, les fortes précipitations et l'absence de vols directs entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande. La plateforme de normalisation des végétaux aux frontières (PNVF), gérée par la Chambre d'agriculture, a finalement préparé pour l'export 18 tonnes de limes, issues de 13 producteurs (6 producteurs du Nord et 7 du Sud).

## Acropogon Jaffrei, une plante endémique



Ce petit arbre endémique à la Nouvelle-Calédonie atteint entre 6 et 10 mètres de haut. Il est présent naturellement en sous-bois de forêt sèche et parfois aussi en forêt humide. C'est son feuillage très décoratif qui fait de cette espèce un incontournable des jardins. Il peut être utilisé aligné pour marquer l'entrée d'un terrain ou dans un massif pour le structurer. Cet arbre nécessite une irrigation régulière avec un minimum d'entretien s'il est bien placé, à mi-ombre et peu exposé au vent. Il n'est pas nécessaire de le tailler. Pour des plants de qualité, il est préférable de l'acquérir chez des pépiniéristes.

### Bibliographie conseillée :

*Créer son jardin calédonien* d'Hélène Caze,  
*Flore ornementale de Nouvelle-Calédonie* de Gildas Gâteblé



Après ses études d'ingénieur en horticulture à l'école Agrocampus-Ouest d'Angers, Sébastien Utard, Calédonien de 28 ans, a rejoint le pôle Végétal de la Chambre d'agriculture en novembre dernier, en tant que référent de la filière horticulture. Ses principales missions sont d'aider à la structuration et l'animation de la filière. Il participe également à la mise en place de solutions innovantes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V).

**Contact : Sébastien Utard**  
Tél. : 24 31 60 / 93 62 08  
sutard@canc.nc



## À noter sur vos agendas !

L'association Horti Neva œuvre à la valorisation de l'horticulture et à la sauvegarde du patrimoine génétique végétal en province Nord. Elle soutient aussi la transmission des savoirs et savoir-faire horticoles. Pour promouvoir la filière, Horti Neva organise plusieurs manifestations tout au long de l'année.

Les prochains rendez-vous :

- > Samedi de l'horticulture : les 10 avril (annulé) & 9 octobre à Koné
- > Salon de l'horticulture : les 5 & 6 juin à Pouembout

### Pour en savoir +

Valenka Bouquet - Tél. : 79 83 38 - hortineva@gmail.com



## Fiches techniques et documentation du GDS-V

La liste des documents techniques réalisés par le GDS-V et mis à disposition des agriculteurs s'enrichit :

- La phytopharmacie 2021 : ravageurs et maladies en maraîchage (voir document en page 28)
- La phytopharmacie 2021 : herbicides en grandes cultures 2021
- La fiche d'identification des noctuelles sur maïs
- La fiche de préconisations 2021 pour la gestion des noctuelles sur maïs, réalisée en collaboration avec les services provinciaux, le Sivap (Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) et l'Adécal-Technopole

Vous pouvez consulter les versions numériques des documents, téléchargeables sur le site de la Chambre d'agriculture [www.canc.nc](http://www.canc.nc) et et sur [webapp.canc.nc](http://webapp.canc.nc)



Retrouvez régulièrement les infos utiles pour la gestion sanitaire de vos cultures en vous abonnant à nos newsletters : **BSV** et **PPUA INFO**.

### Pour en savoir +

Groupement de défense du sanitaire végétal  
Tél. 24 31 60 - [gds-v@canc.nc](mailto:gds-v@canc.nc) - [www.canc.nc](http://www.canc.nc)

KOBELCO

# SK210

A PARTIR DE  
**15.700.000 XPF** ★

\* OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS ÉLIGIBLES À LA DÉFISCALISATION CIRADIN-LODECOM  
SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION OU DOSSIER PAR FINETROPIC. APPRENTISSAGE DÉFISCALISATION 28,20%  
ECO-PARTICIPATION DE 6.200 XPF TTC. OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31/05/2021. DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. PHOTOGRAPHIE NON CONTRACTUELLE.



CONTACTEZ JC VOTRE COMMERCIAL  
[jc.soyer@marconnet.nc](mailto:jc.soyer@marconnet.nc)  
**73 04 05**




Nouméa 28 74 50  
Kané 42 58 60  
f MARCONNET



**MARCONNET**

PLUS D'INFOS SUR : [www.marconnet.nc](http://www.marconnet.nc)

	Acariens	Aleurodes	Mouches Tt aérien (Mouche mineuse)	Chenilles phytophages	Pucerons	Thrips	Autres ravageurs
 <b>Carotte</b>	Eradicoat (sa 1/24)	Eradicoat (sa 1/24)	Altacor (sa 21/6-8) 	Altacor (sa 21/6-8)  Exirel (1/48)	Décis protech (7/6-8) <b>Karaté K</b> (14/48) Mavrik flo (14/6)  <b>Movento</b> (21/48) Eradicoat (sa 1/24) Exirel (1/48)		<b>Cicadelles, punaises, psylles :</b> <b>Movento</b> (21/48) <b>Nématodes :</b> <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Nemguard granules</b> (semis/6-8) <b>Altise et charançon :</b> Exirel (1/48)
 <b>Chou pommé</b> <b>Blanc, Rouge</b> <b>Chou feuillu</b> <b>Chou de Chine</b> <b>Chou à inflorescence</b>	Eradicoat (sa 1/24)	<b>Movento</b> (21/48) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Eradicoat (sa 1/24)	<b>Movento</b> (21/48) Exirel (1/48) <b>Success 4*</b> (pc 60/6) <b>Success Naturalyte*</b> (3/6-8) <b>Fastac</b> (14/48)	Altacor (sa 1/8)  Décis protech (7/6-8) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Exalt</b> (7/48) Cythrine L (7/48) Imtrade Dictate Duo (1/24) <b>Fastac</b> (14/48) Exirel (1/48) <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) <b>Success 4*</b> (pc 3/6) <b>Success Naturalyte*</b> (3/6-8) <b>Chou pommé uniqt :</b> Mavrik flo (7/6)  <b>Chou pommé et fleur uniqt :</b> Steward (3/6-8)	<b>Movento</b> (21/48) <b>Karaté K</b> (14/48) Eradicoat (sa 1/24) Exirel (1/48) <b>Chou pommé uniqt :</b> Mavrik flo (7/6) 	<b>Success Naturalyte*</b> (3/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) <b>Chou pommé uniqt :</b> <b>Movento</b> (21/48)	<b>Altises, Cécidomyies, teigne, pyrale :</b> Décis protech (7/6-8)  <b>Fausse arpeuteuse :</b> <b>Success Naturalyte*</b> (3/6-8) <b>Coléoptère phyto :</b> <b>Fastac</b> (14/48)
 <b>Concombre</b> <b>Courgette</b>	Eradicoat (sa 1/24) Floramite 240* (3/48) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Nissorun* (sa 3/8) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (sa 1/24) Eco oil (3/6-8)	Admiral Pro (sa 3/24) <b>Botanigard</b> (sa 1/8) Décis protech (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (sa 1/48) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (sa 1/24)	<b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Exirel (1/48) Trigard 75 WP* (sa 3/8) <b>Syneis appât</b> (3/6-8)	Altacor (sa 1/8)  <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  Décis protech (3/6-8)  <b>Exalt</b> (3/48) <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Exirel (1/48) <b>Fastac</b> (3/48) Steward (3/6-8)	Eradicoat (sa 1/24) <b>Karaté K</b> (3/48) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Teppeki A (sa 1/8) <b>Flipper*</b> (sa 1/24) Eco oil (3/6-8) Exirel (1/48)	Décis protech (3/6-8) <b>Exalt</b> (3/48) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (sa 1/48)	<b>Nématodes :</b> <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Altise :</b> Exirel (1/48)
 <b>Haricot non écosé</b> <b>Haricot vert</b>	Eradicoat (sa 1/24)	<b>Naturalis*</b> (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24)	Mavrik flo (7/6) 	Affirm (3/6-8) Altacor (sa 1/8)  Décis protech (7/6-8) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) Mavrik flo (7/6)  <b>Fastac</b> (7/48)	Décis protech (7/6-8) <b>Karaté K</b> (7/48) Mavrik flo (7/6) Eradicoat (sa 1/24)	Mavrik flo (7/6) 	
 <b>Laitue</b> <b>Chicorée</b> <b>Mâche</b>	Eradicoat (sa 1/24) <b>Roquette/cresson uniqt :</b> Vertimec Pro (sa 14/24)	Décis protech (sa 14/6-8) Eradicoat (sa 1/24) Vertimec pc (7/24) <b>Flipper*</b> (sa 1/24) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) <b>Roquette/cresson uniqt :</b> Vertimec Pro (sa 14/24)	Vertimec (pc 7/24)	Affirm (3/6-8) Altacor (sa 1/6-8)  Décis protech (pc7-sa 14/6-8) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Exalt</b> (3/48) <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  Imtrade Dictate Duo (3/24) <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) <b>Success 4*</b> (3/6-8) <b>Fastac</b> (7/48)	Décis protech (sa 14/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Laitue uniqt :</b> <b>Movento</b> (7/48) <b>Mâche uniqt :</b> <b>Karaté K</b> (14/48)	<b>Exalt</b> (3/48) <b>Success 4*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (sa 1/24) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) <b>Roquette/cresson uniqt :</b> Vertimec Pro (sa 14/24)	<b>Nématodes :</b> <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Nemguard granules</b> (semis/6-8) <b>Noctuelle terricole et hépiale :</b> Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) <b>Ravageur du sol :</b> <b>Fastac</b> (7/48)
 <b>Melon</b> <b>Pastèque</b> <b>Potiron</b>	Eradicoat (sa 1/24) Nissorun* (sa 3/8) Vertimec (3/24) <b>Vertimec Pro</b> (3/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8)	<b>Botanigard</b> (sa 1/8) Décis protech (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) Exirel (sa 1/48)	Trigard 75 WP* (sa 3/8) Vertimec (3/24) Vertimec Pro* (3/24) Exirel (1/48) <b>Syneis appât</b> (3/6-8)	Altacor (sa 1/8)  Décis protech (3/6-8) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Exalt</b> (3/48) <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  <b>Success 4*</b> (3/6-8) Steward (3/6-8) <b>Fastac</b> (7/48) <b>Melon uniqt :</b> <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) Exirel (1/48)	<b>Karaté K</b> (3/48) Teppeki A (1/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Melon uniqt :</b> Mavrik Flo (3/6) 	Décis protech (3/6-8) <b>Exalt</b> (3/48) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (pc 1/24) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (1/48) <b>Success 4*</b> (3/6-8)	<b>Nématodes :</b> <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Nemguard granules</b> (semis/6-8) <b>Noctuelle terricole et hépiale :</b> Décis protech (pc 7-sa 14/6-8)
 <b>Oignon</b> <b>Échalote</b>				Décis protech (7/6-8)  <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Helicovex*</b> (1/6-8) 	Décis protech (7/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (1/48) <b>Success 4*</b> (pc 7/6) <b>Movento</b> (21/48)		
 <b>Poivron</b>	Eradicoat (sa 1/24) Floramite 240* (sa 3/48) Nissorun* (sa 3/8) <b>Naturalis*</b> (3/6-8)	Admiral Pro (sa 3/24) <b>Botanigard</b> (sa 1/8) Décis protech (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (sa 1/48)	Exirel (1/48) <b>Syneis appât</b> (3/6-8)	Altacor (sa 1/8)  Décis Protech (3/6-8) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  <b>Exalt</b> (3/48) <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) <b>Success 4*</b> (3/6-8) Steward (3/6-8) Exirel (1/48)	Eradicoat (sa 1/24)	Décis protech (3/6-8) <b>Exalt</b> (3/48) <b>Success 4*</b> (3/6-8) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (sa 1/48)	<b>Noctuelle terricole :</b> Décis protech (3/6-8) <b>Altise et charançon, sphinx :</b> Exirel (1/48) <b>Nématodes :</b> <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Nemguard granules</b> (semis/6-8)
 <b>Pomme de terre</b>				<b>Success Naturalyte*</b> (3/8) Exirel (1/48) <b>Dipel DF*</b> (3/6-8) 	<b>Karaté K</b> (21/48) Teppeki (14/6-8)  Exirel (1/48)		<b>Coléoptères phytophages :</b> Cythrine L (7/48) <b>Fastac</b> (21/48) Mavrik flo (14/6)  <b>Ravageur sol :</b> <b>Success gr*</b> (sil-lon/6) <b>Altise et doryphore :</b> Exirel (1/48)
 <b>Tomate</b> <b>Aubergine</b>	Floramite 240* (sa 3-7/48) Nissorun* (3/6-8) <b>Vertimec</b> (pc 3/24) <b>Vertimec pro</b> (pc 3/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (1/24) Eco oil (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Tomate uniqt :</b> <b>Imtrade Abachem</b> (3/48)	Admiral Pro (3/24) <b>Botanigard</b> (sa 1/8) Décis protech (3/6-8) Eradicoat (sa 1/24) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) T <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Flipper*</b> (1/24) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Teppeki A (sa 3/8) Oberon* (sa 3/48) Exirel (sa 1/48)	<b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Trigard 75 WP* (sa 3/8) <b>Vertimec</b> (pc 3/24) <b>Vertimec Pro</b> (pc 3/24) <b>Success 4*</b> (3/6-8) <b>Syneis appât</b> (3/6-8)	Affirm (3/6-8) Altacor (sa 1/8)  <b>Dipel DF*</b> (3/6-8)  Décis protech (3/6-8)  <b>Exalt</b> (3/48) <b>Helicovex*</b> (1/6-8)  Imtrade dictate duo (1/24) <b>Lepinox Plus</b> (3/6-8) <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Steward (3/6-8) <b>Success 4*</b> (3/6-8) Exirel (1/48) <b>Tomate uniqt :</b> Cythrine L (3/48) <b>Success Naturalyte*</b> (3/6-8)	Eradicoat (sa 1/24) Mavrik flo (3/6)  <b>Neem Azal*</b> (sa 3/48) Teppeki A (1/6-8) <b>Karaté K</b> (3/48) <b>Flipper*</b> (1/24) Eco oil (3/6-8)	Décis protech (3/6-8) <b>Exalt</b> (3/48) Imtrade dictate duo (1/24) <b>Success 4*</b> (sa 3/48) <b>Success 4*</b> (3/6-8) <b>Vertimec</b> (pc 3/24) <b>Vertimec Pro</b> (pc 3/24) <b>Naturalis*</b> (3/6-8) <b>Prev-am*</b> (1/24) <b>Prev-am plus</b> (1/24) Exirel (sa 1/48)	<b>Altises, cicadelles, noctuelle du sol :</b> Décis protech (3/6-8) <b>Nématodes :</b> <b>Nemguard granules</b> (semis/6-8) <b>Flocter</b> (semis/6-8) <b>Coléoptères phytophages :</b> Décis protech (3/6-8)  <b>Fastac</b> (3/48)

**LÉGENDES**  
PPUA produit « alternatif » avec une substance actives d'origine naturelle ou constituées de micro-organismes.  
 mention abeille sous condition d'emploi.  
\* Signifie que le produit respecte la majorité des auxiliaires.  
PPUA ou SA Toxique pour la santé humaine.

(3/48) indique le délai d'emploi avant récolte (en jours), suivi du délai de re-rentree dans la parcelle (en heures). Dans cet exemple DAR = 3j et DRE = 48h.  
pc signifie plein champ ; sa signifie sous abris. Ces mentions indiquent des restrictions d'usage du produit, autorisé soit uniquement sous abris (sa), soit uniquement en plein champ (pc).

La liste des spécialités commerciales proposée n'est pas exhaustive. Les usages pris en compte dans ce document synthétique se limitent aux espèces citées dans la première colonne, sans pour être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages. Pour les doses d'utilisation, les restrictions, et précautions d'usage, se reporter à la fiche technique. L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site de la DA-VAR (<https://davar.gouv.nc/protection-des-vegetaux/les-produits-phytopharmaceutiques>).

▶ MALADIES

▶ MALADIES DU FEUILLAGE

▶ CHAMPIGNONS

### LES OÏDIUMS

#### LE BIOAGRESSEUR

##### Description

- > Maladie du feuillage qui produit un feutrage blanc, poudreux
- > Propagation des spores par voie aérienne
- > Touche un grand nombre de cultures

##### Symptômes, dégâts

- > Oïdium ou blanc : poudre blanche à la surface des feuilles, surtout sur les cucurbitacées.
- > Oïdium interne : taches blanches jaunâtres sur le dessus de la feuille.

##### Saisonnalité



*Podosphaera fuliginea, Golovinomyces orontii, Leveillula taurica...*



#### ORGANES AFFECTÉS



#### FACTEURS DE RISQUE



### PROTECTION ET MOYENS DE LUTTE

#### Gestion prophylactique, mesures agronomiques

- > Rotation des cultures
- > Aération du feuillage, éviter les fortes densités du feuillage
- > Drainage du sol, irrigation au goutte à goutte
- > Effeuilage, élimination des résidus
- > Nettoyage du matériel de taille
- > Qualité sanitaire des graines et des plants
- > Polyculture, association de cultures
- > Surveillance attentive

#### Lutte biologique

##### Auxiliaires efficaces :

*Bacillus subtilis*,  
champignons antagonistes

#### PRINCIPAUX AUXILIAIRES



### TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR

« Durant ces dix dernières années, mon but a été de mettre en place un système de culture plus durable, dans le respect de la nature avec un minimum d'impact sur l'environnement. Même si Ortiva (azoxystrobine) est efficace contre l'oïdium, je me suis aperçu que les traitements fongiques d'origine naturelle à base de cuivre combinés au soufre le sont tout autant et même en une seule application par cycle de culture dans des conditions optimales !!! Mon conseil pour atteindre ce résultat sur squash (ou cucurbitacée) : il est primordial de semer au bon moment pour bénéficier des conditions favorables de la saison fraîche, dans un sol bien préparé et fertilisé correctement. »

Arnaud Sales, technicien agricole FCTE

### PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Catégorie	TRAITEMENTS							USAGES AUTORISÉS							
	Nom de la substance active	Nom du produit phytosanitaire à usage pharmaceutique*	Uniquement sous abri	UAB	Délai avant récolte (jours)	Délai avant ré-entrée au champ (en heures)	Nombre d'applications par an et par culture	Poivron	Melon, Concombre	Tomate	Fraise	Haricots	Cultures fruitières (manguier, avocatier, etc.)	Rosier	Cultures florales & plantes vertes (gerbera)
Biocontrôle	Bicarbonate de potassium	ARMICARB			1	6-8	6/8		X	X	X			X	X
	<i>Bacillus subtilis</i>	SERENADE ASO			3	6-8	6							X	X
	Soufre	THIOVIT JET MICROBILLES			3	6-8	2	X	X	X	X		X	X	
	Sulfate d'aluminium	MYCO-SIN 2017			21	24							X		
	Huile essentielle d'orange	PREV-AM				1	24	6		X		X			X
PREV-AM PLUS					1	24	6		X		X			X	X
Autres PPUA	Krésoxime-méthyle	ALLIAGE*	Rosier		5	48	3							X	X
	Bupirimate	NIMROD*	Rosier		3	48	2/4	X	X	X	X			X	X
	Azoxystrobine	ORTIVA			3	6-8	2/3	X	X	X	X	X			
	Thiophanate-méthyl	TOPSIN* 70 WG				48			X						X
	Métrafénone	VIVANDO			3	6-8	2	X	X	X				X	X
	Azoxystrobine / Difénoconazole	ORTIVA TOP				3-7	48	2/3		X	X	X	X		

\*CMR : cancérogène, mutagène ou reprotoxique

Attention : en cas d'utilisation d'un PPUA, l'utilisateur a l'obligation de respecter les règles et les normes d'utilisation du produit. Consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité. [www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/sante\\_animaux\\_vegetaux/pesticides](http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/sante_animaux_vegetaux/pesticides)

Pour rappel, à compter de février 2022, pour utiliser les PPUA, il sera indispensable d'avoir le Certiphyto NC3.

Les informations sont des indications, à la date de publication du document. Elles ne sauraient être exhaustives et n'ont pas de valeur officielle. Les dites informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de cette fiche.

EN  
BREF



## Lancement des actions PROTEGE sur la fertilité des sols

Dans le cadre de l'opération Gestion de la fertilité des sols, financée par PROTEGE, des prestataires ont été recrutés par la Chambre d'agriculture afin de réaliser les actions écrites avec les partenaires du projet :

- > Le cabinet Kahn & associés pour une étude sur les produits organiques locaux, leurs débouchés en agriculture et les leviers à actionner.
- > Le cluster Valorga pour l'animation de la thématique « analyses de produits organiques et de sols » et l'accompagnement des exploitations pour la mise en place de compostage, de plans d'épandage de lisier et d'essais de fertilisation organique.

### Pour en savoir +

Service développement durable de la Chambre d'agriculture. Tél. : 24 31 60 - [cfontfreyde@canc.nc](mailto:cfontfreyde@canc.nc)



## Valoriser les matières organiques

SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VALORGA EN FÉVRIER, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉLU LE BUREAU EN MARS. PARMI LES PROJETS EN COURS DU CLUSTER, UN ANIMATEUR SERA RECRUTÉ PROCHAINEMENT. LE TRAVAIL COMMENCÉ SUR LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE DE COMPOST CERTIFIÉ SE POURSUIT.

f Valorga NC - Tél. : 24 31 60  
[valorga.nc@gmail.com](mailto:valorga.nc@gmail.com)

## La valorisation agricole des coproduits de l'industrie agroalimentaire

La GBNC (Grande Brasserie de Nouvelle-Calédonie) propose gracieusement aux éleveurs trois types de résidus de sa fabrication de bières et boissons sucrées. Ces coproduits peuvent être valorisés en agriculture pour l'alimentation animale ou lors de procédés de valorisation de la matière organique, comme la méthanisation et le co-compostage. Les drêches de brasserie sont des sources de protéines et de fibres. Fraîches, elles doivent être utilisées rapidement car le produit évolue en quelques jours, en devenant notamment le siège de développement de champignons (risque de mycotoxines) et bactéries. Pour un usage à long terme, elles peuvent être stockées soit après une phase de déshydratation, soit via l'ensilage ou l'enrubannage. Cette technique de conservation qui passe par l'acidification du produit empêchera alors son évolution dans le temps. Riche en protéines, en acides aminés, vitamines et minéraux, la levure peut être utilisée comme complément alimentaire pour l'élevage. Elle doit être conservée au frais pour éviter son évolution. Les sirops sont des concentrés de sucre, donc un potentiel complément énergétique, mais peuvent contenir colorants ou arômes alimentaires.

Les quantités disponibles :

- > Les drêches non conditionnées, à récupérer en cinq passages par semaine
- > Les levures conditionnées en cubi d'1 m<sup>3</sup>, à récupérer chaque mois
- > Les sirops conditionnés en cubi de 1 000 l, à récupérer environ une fois par semaine

Le transport des matières est à prévoir par les éleveurs et les modalités de partenariat seront formulées dans une convention.

Dans tous les cas, l'utilisation de ces coproduits frais nécessite des précautions d'usage et de stockage pour optimiser leur utilisation et préserver la bonne santé des animaux. Leur utilisation en nutrition animale doit s'intégrer dans un plan d'alimentation tenant compte de l'équilibre de la ration alimentaire : régularité et maîtrise de la quantité journalière ingérée par l'animal.

Pour aller plus loin, consulter le site [feedipedia.org](http://feedipedia.org)



### Renseignements

- **Technique** : demandez conseil à votre vétérinaire
- **Fournisseur** : Laura Klotz, assistante Corporate Affairs, GBNC  
Tél. : 41 38 85 - [laura.klotz@gbnc.nc](mailto:laura.klotz@gbnc.nc)



**MODERN TECHNIC AGRICULTURE**

Tél./Fax : 35 45 10 - GSM : 79 00 95 • [kerouredan.mta@lagoon.nc](mailto:kerouredan.mta@lagoon.nc)

Facebook : Modern Technic Agriculture Mta




**SAME**

**DEUTZ**

**FAHR**



*Lamborghini*

**Tél./ Fax : 35.45.10 - Mobilis  79.00.95**

Tracteurs **DEUTZ-FAHR**

Série : AGROFARM G GS DT

Moteurs SAME DEUTZ-FAHR

4 Cylindres (4000 Cm<sup>3</sup>)

Puissance : 83 / 96 / 110 Cv.

Freins à Disque sur les 4 Roues

Boîte de Vitesses

30 Avant x 30 Arrière (avec HI-LO)

+ Inverseur Hydraulique

Prise de Force : 540 & 1000 Trs./Mn.

Distributeurs Hydrauliques : 6 Voies

Poids Tracteurs : 4300 Kgs. Approx.



Tracteurs **DEUTZ-FAHR**

Série : 6G AGROTRON

Moteurs DEUTZ Common Rail (DCR)

6 Cylindres (6057 Cm<sup>3</sup>) - Stage III

Puissance : De 130 Cv. à 200 Cv.

Boîte de Vitesses "POWERSHIFT"

48 Avant x 24 Arrière + Inverseur

Prise de Force : 540 & 540Eco.

1000 & 1000 Eco.

Pompe (à cylindrée fixe) : 110 L./Mn.

Poids Tracteurs : 6500 Kgs. Approx.



 **PICHON**



*piazza carovall*

**rousseau**

**QUIVOGNE**

## Enquête apicole 2019 : une filière en plein essor !

L'enquête menée par la Davar (Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de la Nouvelle-Calédonie), dans la continuité de celles réalisées en 2008, 2011 puis en 2017 par l'Adécal-Technopole a permis de mettre à jour les données statistiques du secteur. Outre l'objectif de recensement des colonies du territoire, l'étude dénombre les exploitations produisant et commercialisant une partie de leur production de miel et quantifie le volume des ventes en 2018 et 2019.

### LE CHEPTEL CALÉDONIEN

Le nombre d'enquêtés comprenait 640 personnes qui devaient satisfaire aux deux conditions suivantes : détenir au moins trois ruches et commercialiser une partie de sa production.

Après stabilisation de l'effectif (nombre réel de personnes ayant répondu à l'enquête et en activité), on dénombre sur le territoire **469 apiculteurs** pour un cheptel de **10 195 colonies** réparties comme suit :

➤ **1 244 colonies chez 164 apiculteurs** possédant moins de trois ruches ou ne commercialisant pas leurs produits. L'apiculture est dans ce cas plutôt une activité de loisir ;

➤ **8 951 colonies chez 305 apiculteurs** possédant au moins trois ruches et commercialisant une partie de leur production.

Avec 3 675 ruches supplémentaires depuis 2011, l'apiculture commerciale est en augmentation de 68 %, soit une progression de 8,7 % par an. Il est à noter que le nombre d'apiculteurs a augmenté de 61 % entre 2011 et 2019, passant de 189 à 305.

La province Sud concentre le plus grand nombre de colonies, évaluées à 5 660. Vient ensuite la province Nord avec 2 073 colonies. On note une très forte progression en province des Îles, qui compte 1 218 ruches en 2019 (contre 184 en 2011).

### LA PRODUCTION

En 2018, la production de miel étudiée concerne l'activité des 305 apiculteurs marchands. **128,7 tonnes de miel ont été**

produites, soit 19,4 kg de miel par ruche dont :

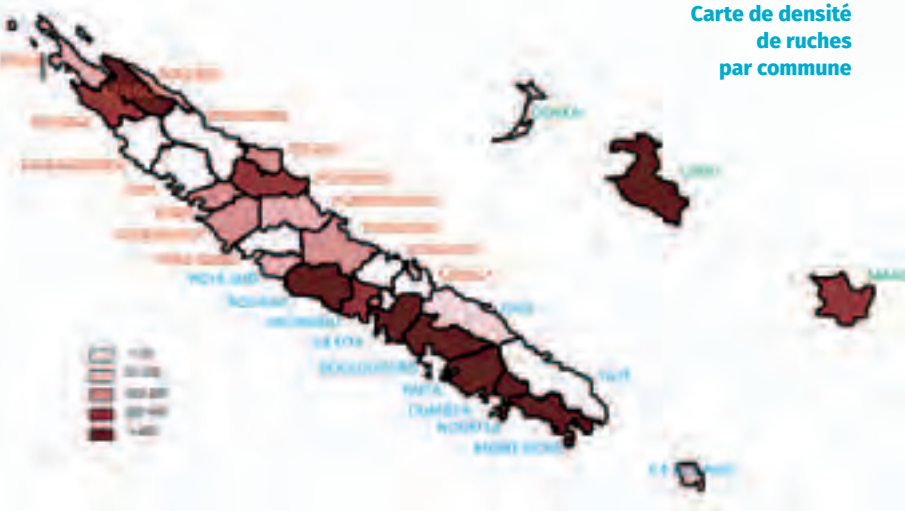
- 74,3 tonnes en province Sud (58 %)
- 28,5 tonnes en province Nord (22 %)
- 25,9 tonnes en province des Îles (20 %)

Le volume produit dans les Îles est quasiment identique à celui de la province Nord (avec pourtant 855 ruches de moins). Ceci est dû au microclimat dont bénéficient les Îles Loyauté qui permet d'assurer une pro-

duction mellifère, tout au long de l'année. Le miel conditionné est vendu à 46,7 % dans les commerces (de détail, grandes et moyennes surfaces) et à 42,6 % en vente directe (chez l'apiculteur, sur les marchés...). La vente de miel génère **un chiffre d'affaires de 205 millions de francs**.

En ajoutant les produits dérivés (gelée royale, pollen, cire, propolis, reine, gâteaux, savon, vinaigre...), le chiffre d'affaires global s'élève à **227 millions de francs**.

LES RÉSULTATS COMPLETS DE L'ENQUÊTE SONT DISPONIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE DE LA DAVAR : [davar.gouv.nc/secteur-rural-statistiques-agricoles/les-etudes-sur-les-filières](http://davar.gouv.nc/secteur-rural-statistiques-agricoles/les-etudes-sur-les-filières)



Carte de densité de ruches par commune



## GESTION DES DÉCHETS

### Les emballages vides de produits fertilisants

Les engrais utilisés en agriculture génèrent des déchets, appelés emballages vides de produits fertilisants (EVPF). En Nouvelle-Calédonie, les emballages vides sont pris en charge par les installations de tri et de stockage, dans l'attente de pouvoir les recycler.

#### CONSEILS PRATIQUES

Les big-bags et sacs d'engrais usagés, correctement vidés, peuvent être gérés comme des déchets non dangereux et enfouis dans des installations de stockage, avec un accès aux professionnels le plus souvent.

**Secouez les emballages et videz-les intégralement avant de les déposer aux quais d'apport volontaire.**

En fagots, c'est plus pratique !

- > Big-bags 4 points pliés en 4 - 5 par fagot
- > Big-bags 1 point plié en 3 - 10 par fagot
- > Sacs aplatis - 50 par fagot

Manipulez toujours les produits fertilisants avec les équipements de protection requis : combinaison, gants, masque, lunettes et bottes.

Pour le stockage, il est recommandé de maintenir une distance de cinq mètres minimum entre les EVPF et les engrais.



#### Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002

- > La rubrique 15.01.02 de la classification des déchets classe les emballages en matière plastique en déchets non dangereux.
- > La rubrique 15.01.10 classe les emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de telles substances en déchets dangereux.

#### Que faire des engrais non utilisés ?

Les engrais non utilisés peuvent être épandus sous certaines conditions. Pour tout renseignement et conseil, contactez le dock des engrais de la Chambre d'agriculture.

#### POINTS D'APPORT ET TARIFS POUR LES PROFESSIONNELS :

POINTS D'APPORT ACCEPTANT LES EVPF	CONTACT	COÛT
Déchèterie de Yaté	Mairie de Yaté : 46 41 16 Déchèterie de Yaté : 84 36 74	2 000 F/passage
Déchèterie de Ducos	Déchèterie de Ducos : 28 75 55	Apports mensuels < 1 tonne : 17 750 F HT/mois Apports mensuels > 1 tonne : 17 750 F HT/tonne Option carnet prépayé
ISDND de Gadji	CSP de Gadji : 05 12 34	Apports mensuels < 1 tonne : 16 144 F HT/mois Apports mensuels > 1 tonne : 16 144 F HT/tonne Option carnet prépayé
Déchèteries de Boulouparis, La Foa, Bourail, Thio	SIVM Sud : 44 32 28	1 500 F/passage ou 45 000 F/an
ISDND de Lifou	Mairie de Lifou : 45 50 00	Gratuit
ISDND de la Roche à Maré	Mairie de Maré : 45 41 07	Gratuit
Dépotoirs de Voh, Koné, Pouembout	Sivom VKP : 42 48 56	Véhicule léger : 500 F/passage Poids lourd : 10 000 F/passage
ISDND de Kaala-Gomen	SIVM Nord : 42 54 84	Véhicule léger : 500 F/passage Poids lourd : 1 000 F/passage

- Les déchèteries, ou quais d'apport volontaire, sont des centres de tri et de transfert des déchets.
- Les ISDND sont des installations de stockage des déchets non dangereux. Elles sont toutes deux soumises à la réglementation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

#### Pour en savoir +

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie - Dock des engrais - Tél. : 25 96 45 - engrais@canc.nc  
Service développement durable - Tél. : 24 31 60 - cfontfreyde@canc.nc

# Le compostage, filière d'avenir pour l'agriculture

Les composts sont des amendements qui améliorent la structure des sols. Composts de déchets verts, de déchets de cantine, de poisson ou aussi de boues... Tour d'horizon des composts de Nouvelle-Calédonie et des possibilités de développement de la filière.

### DES INTÉRÊTS MULTIPLES

Le compost est une source privilégiée de matière organique. L'apport de compost stimule la vie du sol, augmente la production d'humus et la minéralisation de la matière organique, améliore la structure et les capacités de rétention en eau du sol, et contribue à alimenter les cultures en éléments nutritifs.

### UNE FILIÈRE À DÉVELOPPER

Il existe une prise de conscience sur le besoin en matière organique de nos sols. Le gisement de déchets existe sur le territoire, mais aujourd'hui seuls 15 % des déchets verts sont valorisés, sans parler des autres types de déchets organiques. Pour le reste, les collectivités, restaurateurs, et entreprises productrices de déchets payent pour leur enfouissement à Gadji.

Réorienter ces financements vers des filières de valorisation des déchets verts pour les développer est un enjeu réel. Cela permettrait, entre autres, d'améliorer l'accessibilité du compost pour les agriculteurs.

### À CHAQUE DÉCHET SON COMPOST

Déchets verts	Déchets verts, de poisson, de restauration + farine de sang, papier, carton...	Déchets verts + déchets de cantine	Boues de stations d'épuration + déchets verts
transformés par Paysages d'ici...	transformés par OZD...	transformés par le lycée agricole et général Michel-Rocard	transformés par la Calédonienne des eaux
destinés à pépinières, aménagement paysager, maraîchage	destinés à pépinières, maraîchage	destinés à pépinières, maraîchage	destinés à pépinières, aménagement paysager

Schéma non exhaustif

Les analyses des composts, en lien avec les analyses de sols, permettent d'identifier le produit adapté à chaque utilisation.

### UN PROCÉDÉ EN QUATRE ÉTAPES

- > Réception des déchets
- > Préparation des déchets : tri, broyage, analyses...
- > Compostage : aération, retournement, maturation
- > Affinage : préparation de mélanges, analyses de qualité...

Un bon compostage est hygiénisant et abouti à un produit stable.

### ► QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Les plateformes de compostage sont réglementées par les provinces via les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). Pour une quantité de déchets traités supérieure à deux tonnes par jour, la plateforme est soumise à déclaration. Les ICPE indiquent les normes à respecter et les usages, par exemple :

	Norme à respecter	Utilisation
Composts de déchets verts, effluents d'élevage, déchets de poisson, déchets de cantine	NFU44051	Agriculture sans restrictions
Composts de boues de stations d'épuration	NFU44095	Uniquement sur des cultures non destinées à l'alimentation humaine

Les épandages sont aussi réglementés via les ICPE : distance des cours d'eau, etc.



© VALORGA

### Pour en savoir +

Valorga - Tél. : 24 31 60 - [valorga.nc@gmail.com](mailto:valorga.nc@gmail.com) - [Valorga NC](https://www.facebook.com/ValorgaNC)

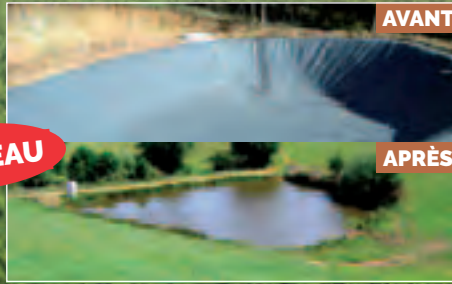
# UNE SÉLECTION DE NOTRE GAMME AGRICOLE



**NOUVEAU**

## GÉOCOCO FILET COCO ANTI ÉROSION

Le Géococo est un géotextile biodégradable en coco tissé. C'est l'une des meilleures techniques végétales de lutte contre l'érosion des sols.



## GÉOMEMBRANE POUR RETENUE COLLINAIRE

Utilisée principalement comme bâche de bassin, la bâche d'étanchéité EPDM offre une garantie de qualité et de longévité. Les systèmes d'étanchéité par géomembrane (élastomère en caoutchouc synthétique) sont dotés d'une très grande élasticité.



## GOUTTE À GOUTTE DRIPLINE

RAIN BIRD



## GOUTTE À GOUTTE T-TAPE

Rivulis

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, l'irrigation et le pompage



ETABLISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
DU FINANCEMENT DE VOTRE PROJET**

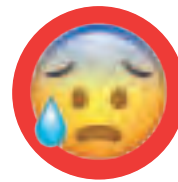
TÉL. 28 48 23 | [WWW.ESQ.NC](http://WWW.ESQ.NC)  
4 RUE EINSTEIN - DUCOS - BP 3748 - 98846 NOUMÉA



À votre avis, quelle est la meilleure année pour suivre une formation CERTIPHYTO ?



2021  
33 %



2022  
0 %

Taux de prise en charge du coût de votre formation CERTIPHYTO par la Chambre d'agriculture<sup>1</sup>

Si vous êtes concernés, inscrivez-vous dès maintenant à l'une des sessions CERTIPHYTO-NC programmées en 2021.  
Informations au 24 63 74 ou par mail à [formation@canc.nc](mailto:formation@canc.nc)

<sup>1</sup> La prise en charge partielle du coût de formation par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie est strictement réservée à ses ressortissants et concerne exclusivement les formations CERTIPHYTO-NC1 et CERTIPHYTO-NC3. Sous réserve de disponibilité lors des sessions programmées durant les années d'éligibilité de cette mesure.



# L'agencement de votre atelier

Pour travailler dans de bonnes conditions, le matériel agricole a besoin d'un entretien régulier et soigné. Ce qui nécessite des équipements spécifiques et adaptés.

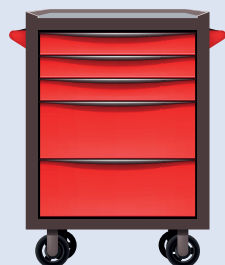
Retrouvez les conseils du technicien de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture, Lorenzo Zinni, pour une exploitation agricole de taille moyenne ou grande.

### 2 NETTOYEUR HAUTE PRESSION

- > Moteur thermique ou électrique
  - > Débit : 300 à 600 l/h
  - > Pression : 140 à 180 bars
- Option : eau chaude - idéal mais forte augmentation du coût



### 3 LAVE-MAINS



### 4 OUTILLAGE

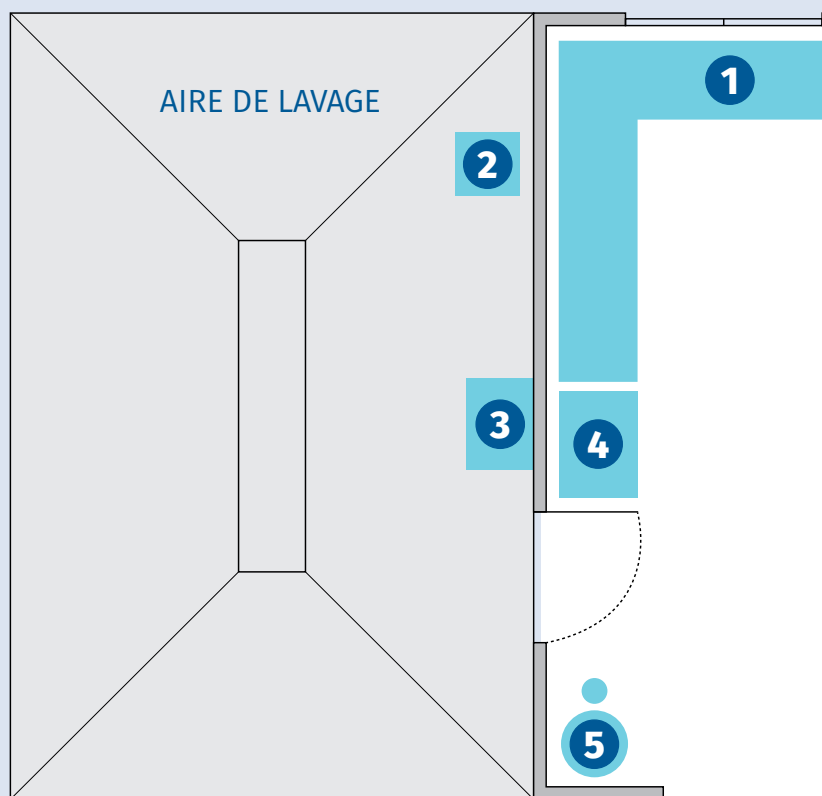
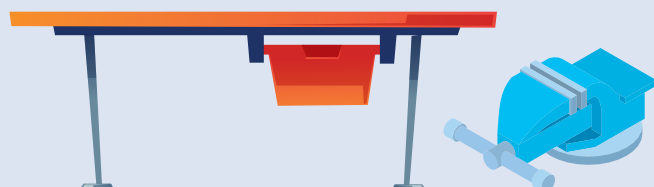
- > Rangement en caisse
- > Rangement mural

Équipement : clefs, tournevis, pinces, marteaux, outils de frappe, outils de traçage et de mesure, limes, outils divers (scies à métaux, serre-joints, pieds de biche)



### 1 ÉTABLI & ÉTAU

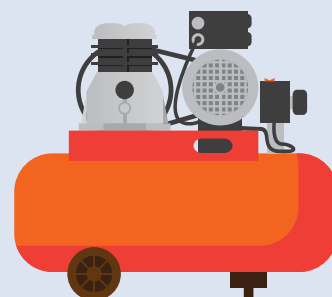
- > Établi : format conseillé longueur 300 cm, largeur 70 cm, hauteur 90 cm
- > Étau avec embase tournante et mors 150 mm



### 5 COMPRESSEUR D'AIR & ACCESSOIRES

- > Capacité : 50 à 100 litres
- > Débit : 15 à 25 m<sup>3</sup>/h
- > Pression : 8 bars
- > Tension : 220 V

Accessoires : soufflette, manomètre pour pneus, pulvérisateur à air



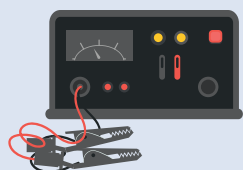
## Renseignements

Plateforme de machinisme agricole

Antenne de la Chambre d'agriculture à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@canc.nc

### 6 CHARGEUR DE BATTERIE

- > Tension : 220 V
- > Intensité : 10 A
- > Recharge : 12 V et 24 V
- Option :** booster pour démarrage difficile



### 7 EXTINCTEURS



Les classes de feu

- > **A - Feux de matériaux solides :** papiers, bois, tissus...
- > **B - Feux de liquides ou solides liquéfiables :** essence, alcools, huiles...
- > **C - Feux de gaz :** on ne doit éteindre un feu de gaz que si on peut en couper l'alimentation.
- > **D - Feux de métaux :** sodium, magnésium, aluminium, uranium...
- > Feux électriques

### 8 POSTE À SOUDER & ACCESSOIRES

- > Type : ARC / MMA (électrode enrobée)
- > Tension : 220 V
- > 140 ampères
- > Électrodes rutiles de 1,6 à 4 mm
- Équipement :** cagoule de soudure, gants, tablier de protection, brosse de soudure, marteau pique soudure



### 9 CRIC HYDRAULIQUE & CHANDELLES

- > Type roulant ou bouteille
- > Capacité : 3 à 10 tonnes
- > Chandelles : 3 à 10 tonnes + cales



### 10 STOCK DE CARBURANT



### 11 POMPE À GRAISSE

- > Manuelle ou à air comprimé
- > Capacité cartouche : 400 g ou suivant modèle pompe à graisse
- Équipement :** gants, chiffons



### 12 STOCK DES LUBRIFIANTS

- > Huiles : moteur, transmission hydraulique, chaîne
- > Stockage en fût ou bidon en fonction de la consommation
- > Prévoir des récupérateurs d'huiles usagées
- Équipement :** seringue à huile, entonnoir, récupérateur



### 13 TROUSSE À PHARMACIE



### 14 OUTILS ÉLECTROPORATIFS

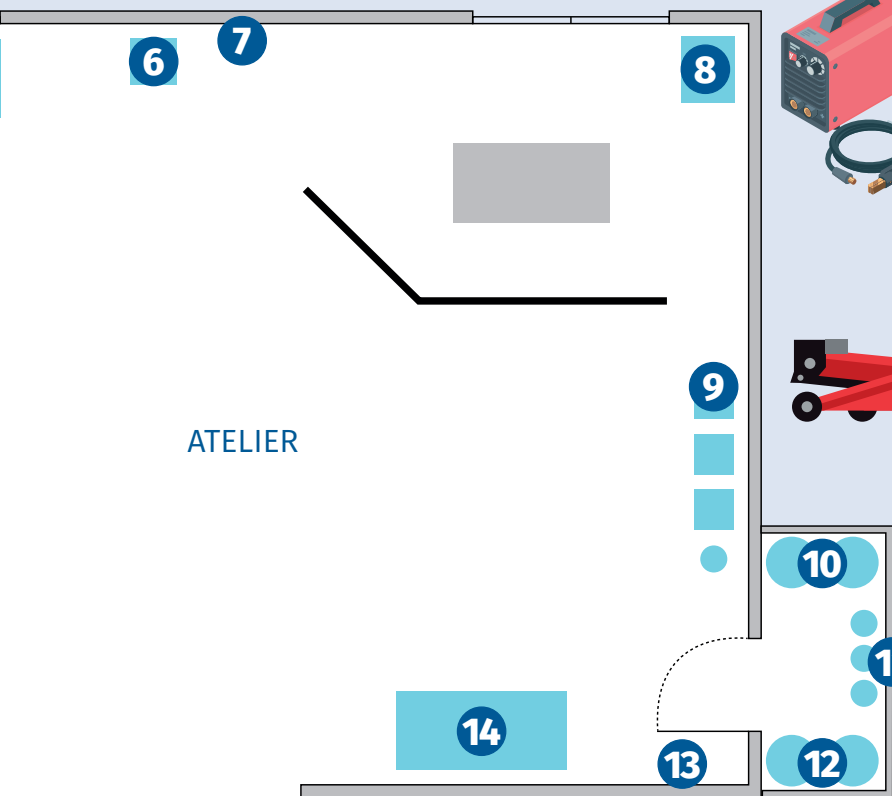
**Meuleuse d'angle :**

- > Diamètre disque : 115 ou 125 mm
- > Tension : 220 V
- > Puissance : environ 800 watts

**Perceuse :**

- > Capacité de perçage : diamètre 13 mm
- > Tension : 220 V ou sur batterie
- > Puissance : entre 500 et 800 watts

**Équipement :** lunettes de sécurité, casque anti-bruit



## LE MONDE AGRICOLE, C'EST AUSSI LE SERVICE AUX PERSONNES

Une formation d'accompagnateur.trice de vie (ADV) est mise en place par le CFPPA Sud. Financée par la DFPC (Direction de la formation professionnelle continue), elle a pour objectif de former des professionnels compétents et bienveillants, œuvrant pour le bien-être physique et psychique des personnes bénéficiaires. Le professionnel a une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne, intervenant auprès d'un large public : enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap, personnes âgées, personnes dépendantes au domicile ou en institution... Concrète, la formation prend en compte la réalité du monde professionnel, l'actualité des domaines étudiés et les spécificités de la Nouvelle-Calédonie. Elle sera dispensée au CFPPA Sud, à Port-Laguerre, ainsi qu'au lycée professionnel Jean XXIII, à Païta, qui dispose de plateaux techniques adaptés aux cours de pratique. Composée d'une partie théorique et de stages professionnalisants, la formation accueillera vingt adultes de mai 2021 jusqu'en mars 2022.



### Renseignements

CFPPA Sud - Tél. : 43 01 43 - [cfppasud@canl.nc](mailto:cfppasud@canl.nc)

## Vos prochaines formations - avril à août 2021

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
<b>CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)</b>						
<b>CERTIPHYTO-NC 1</b>	19 mai	La Foa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CANC
	20 mai	Canala				
	8 juin	Bourail				
	22 juin	Pouembout				
	23 juin	Poindimié				
	3 août	Nouméa				
	11 août	La Foa				
18 août	Koumac					
<b>CERTIPHYTO-NC 3</b>	28 avril, 4 et 6 mai	Nouméa	3 jours	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CANC
	27 mai, 3 et 10 juin	Pouembout				
	2, 9 et 16 juin	Bourail				
	8, 13 et 22 juillet	La Foa				
	10, 17 et 19 août	Voh				
<b>CERTIPHYTO-NC 4</b>	14, 15, 21 et 22 avril	Nouméa	4 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CANC
	28 et 29 juillet, 4 et 5 août	Nouméa				

\* sous réserve de confirmation des financements  
Sous réserve de modification des dates et lieux - avril 2021

■ Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

### Vos contacts

Et rendez-vous sur : [@formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Calédonie :  
tél. : 24 63 74 - [formation@canc.nc](mailto:formation@canc.nc)

CFPPA Nord :  
tél. : 47 70 50 / 76 8977  
[cfppanord@lagoon.nc](mailto:cfppanord@lagoon.nc)

CFPPA Sud :  
tél. : 43 01 43  
[cfppasud@canl.nc](mailto:cfppasud@canl.nc)

### Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • [contact@fiaf.nc](mailto:contact@fiaf.nc) • [www.fiaf.nc](http://www.fiaf.nc)

## Suivre des “Forma[C]tions” en province Nord

Le CFPPA Nord, situé à Pouembout, propose plusieurs formations destinées à des adultes dans un format court (2 à 6 jours). Elles répondent à des besoins précis, clairement identifiés et, la plupart du temps, spécifiques au territoire de la province Nord. Pour une meilleure efficacité, lors de ces formations, l'accent sera mis sur la pratique, les approches différenciées, les mises en situation, la résolution de cas concrets ou simulés, les retours d'expérience...

- > **Gérer ma petite entreprise en autonomie** : deux sessions de deux jours - 1<sup>re</sup> période, les 19 et 20 avril (les dates de la deuxième session seront définies en concertation avec les stagiaires)
- > **Mieux communiquer pour mieux vendre** : les 21 et 22 avril
- > **Enfin autonome en informatique** : du 26 au 29 avril
- > **Devenir formateur d'adultes** : trois périodes de deux jours - 1<sup>re</sup> période, les 27 et 28 avril (les dates des deuxième et troisième sessions seront définies en concertation avec les stagiaires). Pour rappel, cette formation est une des conditions nécessaires pour assurer les fonctions de formateur d'adultes telles que mentionnées dans l'article Lp.545 - 14 de la loi du pays n° 2017-7 du 21 mars 2017 et obtenir l'agrément du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
- > **Les bases de la soudure à l'arc** : du 7 au 9 juin
- > **Recruter les meilleur.e.s collaborateur.trice.s** : mener un entretien d'embauche efficace : du 5 au 7 juillet

Les dates indiquées sont prévisionnelles.

Toutes ces formations peuvent être réalisées pour des groupes constitués en intra ou inter-entreprise.s/collectivité.s, voire, sous certaines conditions, délocalisées. Renseignez-vous !



**Pour en savoir +**

**CFPPA Nord**  
Tél. : **47 70 50**  
[cfppanord@lagoon.nc](mailto:cfppanord@lagoon.nc)

# Lagoon

Business

SOLUTIONS INTERNET **PRO**

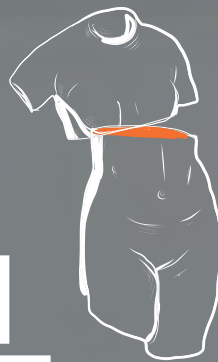
**DES SOLUTIONS**

**DE SAUVEGARDE**

**POUR MON BUSINESS,**

**C'EST ESSENTIEL**

**FORFAITS INTERNET PRO DÉDIÉS,  
HÉBERGEMENT  
STOCKAGE & SAUVEGARDE  
SOLUTIONS SAAS**



skazy.com



EN  
BREF

## REPAIR fédère ses partenaires autour des IAE



Le 20 janvier, le réseau REPAIR organisait sa deuxième journée technique sur le thème des infrastructures agroécologiques (IAE) sur l'exploitation agricole de Pascal Vernier à la Tamoà. Pour rappel, les IAE sont des zones de végétation semi-naturelles situées aux abords des parcelles et gérées par les agriculteurs. Elles constituent un maillon essentiel de l'appui technique proposé par REPAIR et seront intégrées dans la prochaine version du cahier des charges de l'AGRICULTURE RESPONSABLE.

L'objectif de cette journée était de tester les travaux de typologie réalisés par le réseau depuis 2018. La caractérisation des IAE a pu être affinée et pourra servir de référence commune dans le cadre de l'accompagnement technique des agriculteurs. Les échanges ont également permis de souligner le besoin de renforcer les connaissances sur les liens entre les IAE et les auxiliaires de culture. REPAIR remercie tous les participants pour leur contribution : DDDT (Direction du développement durable des territoires), Chambre d'agriculture, IAC, Adécal-Technopole, Agence rurale et adhérents.

REPAIR

Tél. : 27 21 88 - [contact@repair.nc](mailto:contact@repair.nc) - [www.repair.nc](http://www.repair.nc)

## Tout savoir sur l'agroécologie

Le groupement des agriculteurs biologiques calédoniens, GAB-NC, organise différentes opérations d'information et de sensibilisation à l'agroécologie tout au long de l'année : ateliers, formations, journée portes ouvertes... Pour connaître la programmation, abonnez-vous à la page Facebook.

Tél. : 73 69 00 - [gabnc.amap@gmail.com](mailto:gabnc.amap@gmail.com)

Groupement des Agriculteurs Biologiques Calédoniens (GAB-NC)

## « Bien Manger pour Mieux Apprendre »

En complément de l'opération « Cantines à l'unisson », Pacific Food Lab poursuit son travail sur le bien-être alimentaire des jeunes Calédoniens. En février, le cluster, en partenariat avec l'Adécal-Technopole, a lancé un nouveau dispositif afin de faire évoluer les comportements alimentaires, favoriser la découverte du patrimoine culturel alimentaire de l'enfant pour modifier de façon durable et positive les comportements alimentaires. La première étape a eu lieu en province Sud : des enseignants de sept écoles pilotes du primaire ont été formés à l'art du goût. Une belle initiative pour apprendre aux enfants « à goûter pour aimer autrement ».

Pour en savoir +

Cluster Pacific Food Lab

Tél. : 75 36 74 - [www.pacificfoodlab.nc](http://www.pacificfoodlab.nc)



## Plan foin 2021



Les conditions pour **bénéficier des aides** pour la constitution du stock fourrager de l'Agence rurale sont les suivantes :

- Distributeurs de balles de foin : envoi de la demande par mail ou par courrier, accompagnée d'une copie de la carte agricole et d'un RIB.
- Aide à la production de fourrage pour l'alimentation de ses propres animaux (auto-consommation) : le formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'Agence rurale ou sur demande par mail. Il est nécessaire de joindre une copie de la carte agricole et du RIB.

Pour les éleveurs inscrits en 2020, les demandes sont renouvelées automatiquement pour l'aide à l'achat de balles de foin. En cas de modification de la taille du cheptel, il faut contacter l'Agence rurale.

Renseignements

Agence rurale

Tél. : 26 09 60

[contact@agencerurale.nc](mailto:contact@agencerurale.nc) - [agence-rurale.nc](http://agence-rurale.nc)







2021 n'est pas une année comme les autres pour Groupama, puisque l'entreprise fête ses 30 ans de présence en Nouvelle-Calédonie. A l'œuvre pour le monde agricole avant de s'ouvrir à l'ensemble des calédoniens, l'assurance mutuelle est aujourd'hui incontournable sur le territoire. Jean-Claude Condoya a accepté pour nous de revenir sur l'histoire du groupe. Il fait partie des hommes au cœur de cette implantation réussie sur le caillou.

## RÉPONDRE À LA DEMANDE DES AGRICULTEURS

Avant Groupama, les agriculteurs étaient peu satisfaits des propositions d'assurance qui ne prenaient pas en considération leurs attentes. C'est en 1991 que l'aventure commence. Jean-Claude Condoya alors président de la CAMA (Caisse d'Assurance Mutuelles Agricoles) est contacté pour piloter le projet de l'installation : « *Aucune entité n'arrivait à suivre au niveau de la croissance des exploitations agricoles, dit-il, ni à prendre en charge l'assurance du matériel de manière intéressante* ».

Un premier lien est établi avec Groupama Océan Indien qui décide de s'installer pour répondre à la demande des agriculteurs. Cette installation permettra la création de la fédération des caisses lo-

cales en Nouvelle-Calédonie. Et c'est en 1992, que la première agence Groupama naît à la Foa.

## EN QUOI GROUPAMA EST-IL DIFFÉRENT ?

« *On est une assurance mutualiste, rappelle Jean-Claude Condoya. Chaque sociétaire a les mêmes droits.* ».

Des agences installées dans les points clés de chaque zone géographique permettent une vraie proximité. La transparence anime le groupe grâce aux différentes réunions et assemblées générales.

Cet ensemble de points clés a été déterminant pour la consolidation du groupe en Nouvelle-Calédonie, dont la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire cette année, permettra de mettre en lumière l'ensemble des aventures humaines et professionnelles que Groupama a vécu au côté des Calédoniens.



Vie institutionnelle Groupama Pacifique : ✉ [nmaillet@groupama-gan.nc](mailto:nmaillet@groupama-gan.nc) ☎ 77.43.25 // 25.55.52 🌐 [www.groupama-gan.nc](http://www.groupama-gan.nc)

**HYUNDAI**  
CONSTRUCTION EQUIPMENT

**1 AN  
D'ENTRETIEN  
OFFERT\***

Photos non contractuelles

\*800 heures ou 1 an d'entretien offerts au premier des deux termes échus (Pièces et main d'œuvre – Hors déplacement) sur l'ensemble de la gamme de 2.5 tonnes à 30 tonnes. Offre valable pour tout achat ou commande ferme jusqu'au 30/04/2021.

**MOVING YOU FURTHER**

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

9, route de la Baie des Dames - Ducos  
f Royal Motors Equipements | [www.royalmotors.nc](http://www.royalmotors.nc)  
Contactez-nous : 28 59 12 ou IDA au 86 06 76

**ROYAL MOTORS  
EQUIPEMENTS**

# Un schéma dans le mouvement de la transition

COOPÉRATION RÉGIONALE

**C'est un acte fondamental pour l'agriculture polynésienne et, plus largement, pour le secteur agricole dans le Pacifique. Le schéma directeur de l'agriculture de la Polynésie française (SDA-PF) pose les fondements d'un projet de société axé sur la transition écologique et l'autonomie alimentaire.**

Les axes du SDA-PF pour 2021-2030 ont été finalisés au début de la crise sanitaire. Ils évoquent la sécurité alimentaire, la continuité territoriale, l'autonomie alimentaire, la stabilité et la cohésion sociale à travers l'agriculture familiale et l'agroécologie. Un schéma des plus actuels dans ce contexte où les solutions de demain s'articulent autour de modèles diversifiés et locaux, où l'autonomie alimentaire n'est plus seulement une intention, mais une politique.

### UN PROJET DE SOCIÉTÉ, UN OUTIL DE COOPÉRATION

L'agriculture devient la clé de la stratégie de développement des territoires et un véritable projet de société, axé sur la transition écologique et l'autonomie alimentaire. « C'est un projet de société. Celui d'une agriculture qui respecte son environnement, ses traditions culturelles, son originalité insulaire, ce qui fait aujourd'hui l'identité polynésienne », souligne Tearii Te Moana Alpha, vice-président du gouvernement de la Polynésie française et ministre de l'Agriculture, de l'économie bleue et du domaine, en charge de la recherche.

Chaque acteur est au centre de ces problématiques. « Ce schéma, comme le souligne François Japiot, chargé de mission à la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, est un formidable outil de coopération non seulement au niveau de la Polynésie, entre les différents acteurs du secteur, mais aussi au niveau régional. Il peut permettre des échanges de pratiques, le partage de visions communes. Il peut être inspirant pour le Pacifique et pour les partenaires calédoniens, en tenant compte bien sûr des spécificités de chacun. Les points de ce schéma : l'agriculture familiale et l'agroécologie font écho ici. Chacun peut apporter quelque chose. »

Problématiques et solutions communes. C'est pour cette raison que le président de la Polynésie française, Édouard Fritch, et Tearii Alpha, avec l'appui de l'État souhaitent en inscrire les axes phare dans les orientations stratégiques de développement durable de l'Europe. Ils étaient récemment en visioconférence avec Dacian Ciolos, député européen pour « ouvrir le chemin d'un partenariat avec l'Union Européenne en saisissant l'opportunité de la présidence française, début 2022 ».

### L'HUMAIN COMME FIL CONDUCTEUR

Cinq axes, 29 orientations, le SDA-PF se veut solide et ambitieux avec comme principes : l'humain, l'environnement, le développement durable mondial, la multifonctionnalité.

L'humain est au cœur du schéma et l'objectif, clair : « retrouver le lien qui unit l'homme à la terre » en prenant en compte la spécificité de l'Océanie. « L'agriculture est une valeur culturelle profondément enracinée, (...) avant d'être un bien économique. » Pour autant le retour à la terre et à la nature doit s'inscrire dans une approche moderne et une voie d'avenir (avec la création de 400 exploitations et l'augmentation de la production de 35 %).

« L'agriculture polynésienne est avant tout une agriculture familiale, précise François Japiot, il existe peu de gros producteurs. Le SDA-PF met donc en valeur ce type d'agriculture. » Il prévoit ainsi des mesures pour valoriser le métier, pour « permettre à chaque agriculteur de vivre de son travail », en améliorant ses conditions (revenu et régime de protection sociale), en leur donnant les outils de l'agroécologie. Ce schéma valorise les pratiques agroenvironnementales avec une agriculture moins polluante et propose des dispositifs d'aides à l'agriculture biologique et l'innova-

tion. Ces aides permettront de produire en bio le quart des productions de fruits et légumes, dans dix ans.

La transition écologique est donc un axe fort du schéma. Elle s'appuie sur de nombreuses actions en privilégiant l'approche territoire : relocalisation des filières, développement des filières courtes, vente directe (e-commerce), plateforme culinaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des patrimoines, renforcement de la sécurité alimentaire, lutte contre l'érosion, diminution des déchets...

Autre axe fort : la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, qui peut être à la source de création d'activités complémentaires comme l'agrotourisme, les activités récréotouristiques (gastronomie, bien-être, découverte de la nature...) dans toutes les communes et dans chaque archipel. Ces secteurs sont source d'emploi.

En ce qui concerne les produits à haute valeur ajoutée, il reste beaucoup à faire : par exemple, développer une politique plus active de labellisation d'appellation d'origine et d'identification des produits polynésiens vers les marchés extérieurs, la recherche et l'innovation en matière de chimie végétale. Les « aliments-santé » (gingembre, kava, metapua, tamanu, vanille...) sont des créneaux d'avenir. La création d'un institut polynésien des nutraceutiques et la mise en place d'incubateurs agricoles implantés dans les cinq archipels accompagneront différentes mesures qui permettront dans les dix ans d'augmenter de 40 % les exportations de ces filières.

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le gouvernement polynésien souhaite s'appuyer sur l'ensemble des acteurs : pays, État, agriculteurs, consommateurs, partenaires de développement, résidents,



En Polynésie française,  
une agriculture familiale

© CNC

extérieurs (investisseurs et acheteurs). Tearii Alpha en est convaincu : le succès dépendra de la capacité de tous à s'unir. « *Ce n'est pas un instrument dirigiste au service du gouvernement, mais un outil au service de tous. Il doit déclencher une dynamique de concertations et d'actions et ouvrir les multiples chantiers d'avenir du secteur (...) pour construire une agriculture durable, respectueuse des hommes et de la nature, et répondant aux attentes des Polynésiens.* »

Et ce, en s'appuyant sur tous ses atouts et forces : agriculture sociale et solidaire, agriculture familiale, entrepreneuriat féminin, territoires...

Le SDA a été conçu comme un instrument de consensus et de négociation de l'ensemble des acteurs, mais aussi « *comme un outil de coopération régionale, insiste François Japiot. L'objectif est aussi de rompre avec l'habitude de travailler isolément, pour regarder tous dans la même direction (...)* ». C'est cette vision commune et partagée qui construira l'agriculture de demain et la rendra plus forte face aux défis à venir.

## LES IMPACTS ATTENDUS SUR 10 ANS

- Une contribution à l'économie : aménagement de 800 nouveaux hectares de terres pour 5 100 exploitations et une augmentation de la production agricole de 35 %.
- Une contribution à l'emploi : 400 nouvelles exploitations et le remplacement de 900 exploitations (15 000 actifs).
- Une contribution au bien-être et à la santé grâce à l'impact sur la nutrition et l'alimentation des Polynésiens, notamment dans les atolls et archipels.
- Une contribution à une meilleure gestion des ressources naturelles avec la transition écologique et le renforcement de la résilience climatique.
- Une forte contribution aux objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU au titre de l'Agenda 2030 : meilleure alimentation, élimination de la pauvreté, priorité à la transition agroécologique, amélioration du revenu des petits agriculteurs et contribution accrue au régime de protection sociale, cohésion sociale.

## Face à la crise sanitaire, les adhérents s'adaptent !

BIENVENUE  
À LA  
FERME

En mars, la Nouvelle-Calédonie a été de nouveau confrontée à un confinement strict. Ce qui a entraîné l'arrêt des activités non essentielles, parmi lesquelles figuraient celles de la plupart des adhérents de Bienvenue à la ferme... Cependant, et parce que la vie doit continuer, les adhérents se sont adaptés pour assurer la continuité de certaines de leurs activités, le tout dans le respect des gestes barrière. Retour sur quelques exemples.

### NOUMÉA : PRODUITS LOCAUX - AB FERME

En raison de l'annulation des marchés, Arnaud Bloc, adhérent de Boulouparis connu sous l'enseigne AB Ferme, a livré tous les samedis les **restaurants L'Essentiel** et **La Table des gourmets**, tous deux situés près du stade de Magenta à Nouméa. Selon Arnaud, « il faut savoir s'adapter et ne pas avoir peur de se remettre en question, d'oser et d'appliquer ! »

Il proposait de réserver ses poulets élevés en totale liberté (selon disponibilité) par téléphone et SMS au 92 86 26. « L'intérêt, c'est que les clients aient pu avoir accès à mes produits grâce aux plats à emporter, équilibrés et de qualité, proposés par les deux restaurants. C'était une superbe vitrine pour nous, surtout qu'on travaille souvent ensemble. Le but était toujours le même : proposer un produit qui respecte l'animal, la nature, l'environnement et le consommateur... C'est encore plus nécessaire en ces temps difficiles et nous apprenons à revenir à L'ESSENTIEL ! Comme l'importance de l'agriculture et des circuits courts pour se nourrir... »



### BOURAIL : RESTAURATION ET HÉBERGEMENT LA NÉRA

L'équipe du restaurant La Néra a proposé des plats à emporter en mars. Tous les plats de la carte étaient disponibles, excepté certains desserts. Pour les tarifs, 10 % de remise ont même été offerts sur la note globale. Les chambres de l'hôtel sont demeurées ouvertes pendant les semaines de confinement et ont pu intéresser les entreprises en déplacement sur le territoire.



### VOH : RESTAURATION ET HÉBERGEMENT GÎTE DU KONIAMBO

Pendant le confinement, être proche, c'est se tenir à distance ! Le gîte du Koniambo est resté tout de même ouvert aux entreprises pour des séjours de longue durée. Un protocole strict et des mesures de protection ont été mis en place afin d'éviter tous les risques de contamination. La table d'hôtes du gîte a dû, elle aussi, se réorganiser pendant cette période. Un service de barquettes à emporter était ainsi proposé du lundi au vendredi, sur réservation la veille, au tarif unique de 1 500 F (1 plat et 1 dessert faits maison).

#### Renseignements

Tél. : 76 98 04 / 78 35 25 - [www.gitedukoniambo.nc](http://www.gitedukoniambo.nc)



### Renseignements

Sabrina Lucien, animatrice du réseau Bienvenue à la ferme  
Chambre d'agriculture - Antenne de Bourail

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - [bienvenuealaferme@canc.nc](mailto:bienvenuealaferme@canc.nc) - [www.bienvenuealaferme.com](http://www.bienvenuealaferme.com)



MANGEZ  
VIVEZ  
fermier  
VENTE DE  
PRODUITS FERMERS  
ET ACCUEIL À LA FERME

# OTODIS

## pièces Détachées

Pièces européennes et asiatiques, lubrifiants, filtration, batteries, entretien et accessoires



3 magasins :

- Ducos Tél. : 23 70 70
- Bourail Tél. : 30 16 05
- Koné Tél. : 42 67 97

www.otodis.nc - f Otodis

## ANIMAUX

### À VENDRE

Agnelles entre 8 et 10 mois, La Tontouta  
Tél. : 46 93 14

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité  
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :  
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité  
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité  
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité  
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

2 jeunes jars de 6 mois, blanc et gris, 6 000 F/unité, Tél. : 41 50 79

Génisses prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg  
Tél. : 72 22 58

À vendre :  
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité  
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse  
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans  
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité  
La ferme de Koligoh (Berthe Berger)  
Tél. : 47 67 25  
entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre poulain Yearling, plein papier Appaloosa, couleur léopard, éduqué  
Prix : 400 000 F à débattre  
Tél. : 78 11 30

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois  
Tél. : 78 15 40

À vendre 5 essaïms Langstroth, sur 5 cadres : 20 000 F/unité ; sur 6 cadres : 22 000 F/unité  
Tél. : 79 48 70

## RECHERCHE

Recherche génisses, tous bovins  
Faire offre, Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster  
Tél. : 50 31 81

## MATÉRIELS

### À VENDRE

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta, Prix : 1,6 MF, Tél. : 74 47 81

Pick-up Ford Ranger King Cab 4 places 2,2 l, 4x4, turbo diesel de 160 cv  
Prix : 2,2 MF, Tél. : 73 02 32

Groupe électrogène 2,5 kW, Prix : 40 000 F  
Tél. : 76 48 62

Épandeur engrais 500 litres, Prix : 80 000 F  
Tél. : 86 80 99

Rouleau plat, 2,20 m de largeur  
Prix : 150 000 F, Tél. : 86 80 99

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,  
• 1 épandeur à engrais cuve en galva  
Tél. : 86 80 99

Tracteur Valtra 90 CV, chargeur frontal, pic-balles, godet, Prix : 3 MF  
Tél. : 86 80 90

1 sous-soleuse 3 dents, Prix : 400 000 F  
Tél. : 84 00 20

Enfonceur-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois)  
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F  
Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée)  
Prix : 35 000 F,  
Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73

• Charrue 2 disques, Prix : 180 000 F  
• Rouleaux toile, tapis de sol (longueur 50 m, largeur 6 m), Prix : 35 000 F/unité  
• Plaque vibrante, Prix : 80 000 F  
• Chariot élévateur frontal pour tracteur, Prix : 750 000 F  
• Land Rover 90 diesel, Prix : 350 000 F  
• Tracteur Landini 65 CV 4 x 4, très peu d'heures, Prix : 2,8 MF  
• Lame Grader laser (à monter sur relevage 3 points), Prix : 550 000 F  
• Giro tondo-broyeur, largeur de coupe : 1,6 et 3,2 m, état neuf, Prix : 1,3 MF  
• Tondeuse hélicoïde 3 éléments Ransomes, autoportée, Prix : 450 000 F  
Tél. : 97 48 09

Atomiseur à dos de marque Solo 423, état neuf, Tél. : 93 51 88

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac, Prix : 500 000 F  
Tél. : 78 81 53

Hydroseeder de marque Scheiep modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois, Prix : 690 000 F  
Tél. : 80 02 01 - tom@mango.nc  
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondéuses chacun, œufs propres et protégés  
Prix : 40 000 F/unité  
Tél. : 51 97 11 - Ray Conway

Deux gyros d'occasion largeur coupe 1,50 m, prix à débattre, tôle à refaire  
Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi - Prix : 350 000 F  
Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Tarrière hydraulique avec 2 mèches  
Prix : 250 000 F, Tél. : 79 51 77

Serre 4,5 x 20 m à démonter  
Prix : 200 000 F, Tél. : 77 41 55

À vendre lot de 20 tables hydroponiques NTF complètes (pompes/cuves/toile)

Prix : 45 000 F la table, Tél. : 77 41 55

À vendre un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit)  
Référence : 570/70 R34 BKT  
Prix d'achat : 220 000 F  
Prix de vente : 100 000 F, Tél. : 78 79 57

• Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal, Prix : 2 500 000 F  
• Land Rover V8 pour propriété, bon état, Prix : 1 200 000 F  
Tél. : 96 56 31

## RECHERCHE

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important)  
Tél. : 86 01 79

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage  
Tél. : 46 92 94 / 79 65 12

Pour toutes vos pièces ou engins.  
Devis au 85 03 74 ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces, Tél. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171  
Tél. : 50 31 81

## LOCATION

Cherche location 6 Bull Same Italie type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidouane  
Tél. : 93 74 75

## TERRAINS À VENDRE

**NOUVEAU** À vendre exploitation agricole Dumbéa rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement. Tél. : 87 62 10

**NOUVEAU** À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa rivière. Tél. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité, Tél. : 73 27 46

Forage clôturé, tracteur Vaitra 110 cv chargeur frontal + gyro, Prix : 75 MF  
Tél. : 73 27 46

À vendre ou à louer propriété d'élevage avec cheptel et matériel en province Sud  
Tél. : 85 50 17

Propriété constructible de 26 ha 66 ares 23 ca à Moindou, terrain clôturé avec parcelles, chalet F4 d'environ 90 m² avec cuisine aménagée, SDE et WC (fosse septique), 3 chambres dont 2 climatisées, carport de 90 m² pour stockage de matériel, 2 conteneurs de 30 pieds, WC extérieur avec fosse septique, bâtiment de 90 m² pour animaux avec arrivée d'eau, nombreux points d'eau + retenues

collinaires. Viabilisé par branchement eau de Moindou + forage avec électricité, légèrement vallonnée mais mécanisable  
Prix : 55 MF, Tél. : 78 87 08

Terrain 80 ares, lieu : Gouaro, en bordure RT1, possibilité eau et électricité  
Tél. : 50 98 16

Terrain constructible, 1,2 ha situé à Gouaro, commune de Bourail, terrain plat en bord de route, eau, vue dégagée, possibilité de mettre l'électricité  
Tél. : 75 97 77

Exploitation agricole hydroponique (maraîchage) sur terrain de 38 ares avec maison de 75 m², clôturée, arborée, eau, électricité. Exploitation en activité rentable. Formation de reprise assurée Malabou, Poum. Curieux s'abstenir  
Tél. : 78 50 60

Petite propriété agricole de 3 ha à Tamao (terrain plat) comprenant : maison F2 + mezzanine, serre 400 m² irriguée, 6 paddocks électrifiés pour chevaux, eau/électricité. Idéal pour projet agricole (maraîchage, culture sous serre) ou propriétaires de chevaux  
Prix : 59 MF, Tél. : 81 36 76

Propriété 55 ha clôturée à Boulouparis avec maison F4 + 2 dépendances + dock 72 m² avec toutes les commodités, propice au maraîchage et/ou développement d'élevage de volailles ou touristique, forêt de gaiacs exploitable  
Prix : 79 MF  
Tél. : 43 54 61 ou 72 26 10

Propriété agricole de 5,3 ha à Ouaméni en bord de RT1. Très bonne terre cultivable, verger (litchis, mandarines), forage 600 l/h, retenue collinaire, compteur d'eau et d'électricité, terrain clôturé, avec deux accès, immense plateforme  
Prix : 24,5 MF, Tél. : 91 86 60

À vendre terrain agricole 40 ha, eau, électricité avec rivière, Bourail  
Tél. : 92 06 00 - Charles Dambreville

À vendre terrain de 2,6 ha proche de Dumbéa Golf, 1 maison 250 m², 1 maison 175 m², dépendances 108 m²  
Tél. : 78 96 90

À vendre exploitation agricole en activité à Kaala-Gomen, villa en bois F3, clôturée, viabilisée, verger de 200 arbres fruitiers diversifiés en arrosage automatisé, serre de 75 m² en pépinière arbres fruitiers, serre de 150 m² équipée en culture hors sol, élevage avicole sur un parc de 1000 m², éclosoire, forage, formation de reprise assurée  
Tél. : 97 31 58

À vendre 80 ha à Pouembout, morcellement possible, Prix : 80 MF, Tél. : 76 62 83

À vendre domaine agricole de 235 ha à Pouembout  
Tél. : 75 93 43 - lafermebenjo@yahoo.fr



Du champ à votre smartphone :  
**toute l'info agricole !**

# WebApp!



**Carte agricole  
numérique**



**Fil d'actualités  
100% agricole**



**Documentation  
et publications**



**Demande de RV**



**Agenda  
professionnel**

**Flashez-moi ! ▶**



**webapp.canc.nc**

# MC-X 25

Le chariot élévateur  
**TOUT TERRAIN**  
utile à l'extrême



**4X4**

Pour plus d'informations, contactez Nicolas, votre commercial au 73.17.66. *Construisons notre pays, économisons l'énergie.*



Garantie



Assistance



Maintenance



Formation

**100%**  
SOLUTIONS SAV

41.47.00

 **CIPAC**

 CIPAC Industries NC  [www.cipacindustries.nc](http://www.cipacindustries.nc)